



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire

N° 151 – 1^{er} trimestre 2012

Sommaire

<i>Methodologie</i>	<i>3</i>
<i>1. Synthèse</i>	<i>5</i>
<i>2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit</i>	<i>12</i>
<i>3. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	<i>13</i>
<i>L'ensemble des actifs financiers détenus par les agents économiques</i>	<i>14</i>
<i>Les placements des ménages</i>	<i>16</i>
<i>Les disponibilités des entreprises</i>	<i>16</i>
<i>4. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	<i>17</i>
<i>4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	<i>17</i>
<i>L'évolution de l'endettement des agents économiques</i>	<i>17</i>
<i>L'endettement des ménages</i>	<i>18</i>
<i>L'endettement des entreprises</i>	<i>18</i>
<i>4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit</i>	<i>19</i>
<i>5. Risques sectoriels</i>	<i>20</i>
<i>6. Rappel des taux</i>	<i>22</i>
<i>6.1 Taux réglementés</i>	<i>22</i>
<i>6.2 Principaux taux de marché</i>	<i>22</i>
<i>6.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	<i>22</i>
<i>6.4 Taux effectifs pratiqués par les établissements de crédit</i>	<i>23</i>
<i>6.5 Taux de l'usure</i>	<i>23</i>
<i>7. Monnaie fiduciaire</i>	<i>24</i>
<i>7.1 Emission mensuelle de billets euros</i>	<i>24</i>
<i>7.2 Emission mensuelle de pièces euros</i>	<i>24</i>

1) La réforme du système de reporting financier à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) et son incidence sur l'établissement des statistiques monétaires

Le système **SURFI** (Système Unifié de Reporting Financier) est venu se substituer au système d'information **BAFI** (Base des Agents Financiers) à partir du mois de juin 2010, impliquant certaines modifications des statistiques monétaires : production de nouveaux états périodiques et introduction d'une nouvelle taxonomie notamment.

Cette réforme permet, au niveau de l'IEDOM, de mieux référencer les établissements de crédit ayant une activité d'octroi de prêts ou de collecte de dépôts dans les départements d'outre-mer, et d'avoir ainsi une meilleure connaissance des encours totaux de crédit et de collecte.

2) La modification des critères retenus pour différencier les établissements de crédit locaux et ceux non installés localement

Pour l'IEDOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme non installés localement. Du fait de la réforme SURFI, plusieurs établissements de crédit, précédemment considérés comme non installés localement, sont désormais intégrés dans les établissements de crédit locaux, impliquant une forte augmentation de l'encours des crédits distribués localement. Il s'agit de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de Dexia-Crédit local de France, de l'Agence française de développement (AFD) et de la Casden-BP.

3) Enquête

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (17 établissements sont concernés).

Cette enquête comporte 13 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

4) Actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales et à la Banque Postale. Ils ne recensent donc pas la totalité des placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les actifs financiers sont regroupés par grand type d'agent économique. Autre nouveauté liée au passage à SURFI : les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM, ou administrations privées) sont classées avec les « autres agents » (avec les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale). Jusqu'à présent, elles

étaient classées avec les ménages, qui ne regroupent plus désormais que les particuliers et les entrepreneurs individuels. Les entreprises enfin correspondent aux sociétés non financières.

5) Passifs financiers

Les passifs financiers sont présentés en deux temps : d'abord les crédits octroyés par les seuls établissements de crédit implantés localement, et ensuite les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit intervenant dans le département, qu'ils soient ou non installés localement.

Suite à l'élargissement du champ des établissements de crédits installés localement, les statistiques monétaires des crédits qu'ils octroient intègrent maintenant la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Dexia-Crédit local de France, l'Agence française de développement (AFD) et la Casden-BP. Parmi les établissements de crédit non installés localement demeurent la Banque européenne d'investissement (BEI), Natexis et la Compagnie de financement foncier.

Les entrepreneurs individuels (EI) sont éclatés entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers) tandis que les autres catégories de crédit des entrepreneurs individuels ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières).

Pour les entreprises (SNF, et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers et EI selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale et les ISBLSM.

6) Service central des risques (SCR) et SCR douteux

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif (de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique dans les DOM), les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur l'ensemble du territoire français en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DCOM (départements et collectivités d'outre-mer). Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit.

Il est complété par les statistiques collectées mensuellement par l'edom sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit (à partir d'un encours de 10 000 euros) ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros, transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

A partir de la centralisation des risques de mars 2012, les établissements de crédit appliquent un nouveau cahier des charges, qui se traduit par l'arrêt des déclarations des encours privés des entrepreneurs individuels. Seuls les encours liés à une activité professionnelle sont désormais recensés. Conséquences sur les chiffres : les encours des entrepreneurs individuels ne représentent plus que 1,8 % de l'encours total du SCR à fin mars 2012, contre 6,0 % à fin décembre 2011.

En raison du passage à SURFI, les séries historiques publiées à partir de juin 2010 (qu'il s'agisse des actifs ou des passifs financiers) s'écartent des séries publiées dans les précédentes éditions.

Au niveau des actifs financiers, l'intégration de la Casden-BP dans les établissements de crédit installés localement entraîne une hausse des encours des dépôts collectés de l'ordre d'une centaine de millions d'euros.

Au niveau des concours de caractère bancaire (passifs financiers), l'intégration de nouveaux établissements de crédit dans le champ des établissements installés localement (CDC, Dexia, AFD et Casden-BP) entraîne une hausse de plus de trois milliards d'euros des concours locaux. Ce reclassement est en revanche sans effet sur les concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit.

Enfin, le reclassement des ISBLSM entraîne le passage des lignes concernées dans les tableaux par agents des « ménages » vers les « autres agents ».

1. Synthèse

Synthèse internationale

Début 2012, l'économie mondiale redémarre progressivement, mais la reprise est fragile, extrêmement inégale selon les régions et pourrait bien être compromise par la crise de la zone euro, selon la dernière édition des Perspectives économiques de l'OCDE.

Au premier trimestre, la croissance américaine, bien que positive à 0,5 %, diminue de 0,2 point par rapport au trimestre précédent, en raison d'une baisse des investissements des entreprises et des dépenses de l'Etat et malgré l'accélération de la demande des ménages. Parallèlement, le taux d'épargne est en recul, chutant de 4,5% sur les trois derniers mois de 2011 à 3,9 % au premier trimestre 2012.

En Asie, le Japon renoue avec la croissance au premier trimestre 2012, à 1 %, après un recul de 0,5 % en 2011. La poursuite des efforts de reconstruction devrait stimuler temporairement l'activité et les exportations pourraient bénéficier de la croissance mondiale et de la dépréciation attendue du Yen. En Chine, la croissance est essentiellement imputable à l'investissement, public et privé. Au premier trimestre 2012, la croissance chinoise s'est ralentie à 8,1 % sur un an, soit le niveau le plus bas depuis le deuxième trimestre 2009. Sont en cause la faiblesse des exportations et le ralentissement du secteur de la construction.

Bien qu'ayant décéléré par rapport à la crête observée au lendemain de la crise, la croissance des pays en développement de la région Asie de l'Est et Pacifique reste forte.

Au premier trimestre 2012, l'activité économique de la zone euro s'est stabilisée à un faible niveau après une baisse du PIB de 0,3 % au quatrième trimestre 2011. La consommation des ménages est restée stable et les exportations ont quant à elles progressé de 1 %. La confiance des entreprises et des ménages est ténue, les marchés de capitaux sont tendus et les conséquences négatives de l'assainissement budgétaire sur la croissance à court terme risquent d'être lourdes, particulièrement dans les pays les plus durement touchés par la crise.

Avec les replis d'activité enregistrés au premier trimestre 2012, le nombre de pays entrant en récession technique¹ s'accroît, un phénomène qui touche évidemment la zone euro mais aussi le Royaume-Uni. Exception au sein d'une Europe déprimée, l'économie allemande a renoué avec la croissance au premier trimestre 2012 (+ 0,5 % sur le trimestre), grâce notamment aux exportations et à la consommation des ménages. Le niveau de l'activité économique n'a quasiment pas évolué en France au cours des quatre

derniers trimestres (+ 0,3 % sur un an). Le premier trimestre 2012 est resté dans cette tonalité, la croissance restant atone. Le taux de chômage en France a progressé de 0,3 point au premier trimestre 2012 pour atteindre 10 % de la population active en France entière (DOM compris) et 9,6 % en seule métropole.

Le marché interbancaire enregistre un repli au premier trimestre 2012. Selon le rapport trimestriel de juin 2012 de la Banque des règlements internationaux, les banques ont enregistré le plus fort recul de leurs créances internationales depuis celui qui avait suivi la chute de Lehman Brothers au quatrième trimestre 2008. Ce repli est imputable notamment à la réduction de l'exposition des banques internationales aux établissements financiers de la zone euro.

Lors de sa réunion du 6 juin 2012, le Conseil des Gouverneurs de la BCE a décidé de laisser son taux directeur inchangé (à 1%). Il a par ailleurs décidé de continuer à conduire ses opérations principales de refinancement sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, « aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'au 15 janvier 2013 ». M. Draghi, Président de la BCE, a souligné lors de sa conférence de presse que « la croissance économique reste faible dans la zone euro, dans un contexte de renforcement de l'incertitude qui pèse sur la confiance et le climat, entraînant une accentuation des risques à la baisse sur les perspectives économiques ».

Les annonces successives de mauvais résultats macroéconomiques continuent de se répercuter sur les marchés de matières premières. Toutes les familles de produits sont concernées et d'abord le pétrole qui, pour la première fois depuis janvier 2011, passe sous la barre des 100 \$ au 1^{er} juin 2012. Les cours pourraient continuer leur repli au second semestre car à la faiblesse de la demande, résultat de l'essoufflement des économies européenne, américaine et chinoise, s'ajoute un accroissement de l'offre. Les douze États membres de l'Opep se réunissent le 14 juin 2012, la réduction des quotas sera probablement évoquée.

Une situation financière contrastée à La Réunion

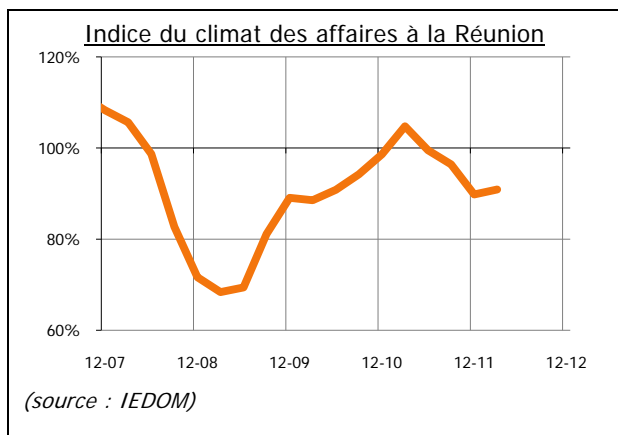
Au premier trimestre 2012, l'Indicateur du climat des affaires (ICA) a très légèrement progressé (+1,1 point) mais reste cependant bien en deçà de sa moyenne de longue période (-9,1 points).

Cette progression s'explique intégralement par la composante prévue de l'ICA, alors que la composante passée contribue négativement à l'indicateur. Marqués par le manque de lisibilité et un climat social tendu, les

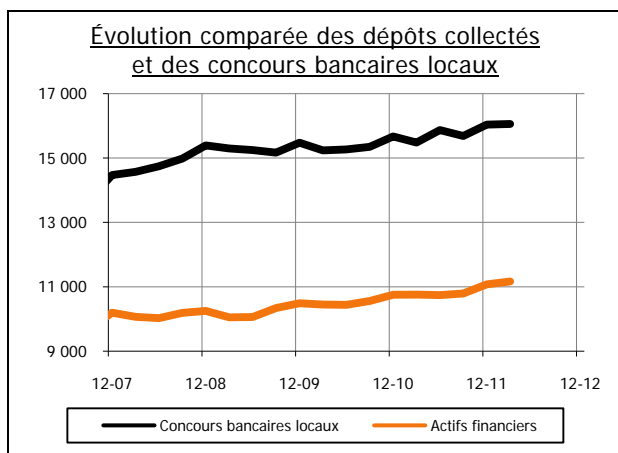
¹ Deux trimestres consécutifs de contraction du PIB

chefs d'entreprises interrogés par l'Iedom ont ainsi jugé que le début de l'année leur a été défavorable en terme d'activité. Toutefois, ils anticipent de meilleurs résultats pour le deuxième trimestre.

Les prix se sont contractés sur le trimestre, notamment ceux de l'énergie. La consommation des ménages s'est maintenue en progression alors que l'investissement a donné quelques signes de redressement, malgré le manque de confiance affiché. Les exportations se sont contractées sous l'effet d'une baisse des exportations de produits des industries agroalimentaires tandis que les importations ont augmenté. Dans ce contexte, la demande d'emploi est en faible hausse, sauf pour les femmes pour lesquelles elle est en légère baisse. L'ensemble des secteurs de l'enquête, mis à part le secteur primaire, sont touchés par la morosité au premier trimestre.



L'activité du système bancaire progresse légèrement au premier trimestre 2012. L'épargne collectée localement, comme les encours de crédits à la clientèle, s'inscrivent en légère croissance entre décembre 2011 et mars 2012 (respectivement + 0,8 % pour l'épargne et + 0,5 % pour les crédits). Leurs rythmes annuels de progression restent cependant largement en retrait par rapport à ceux enregistrés avant l'éclatement de la crise financière de 2007-2009.

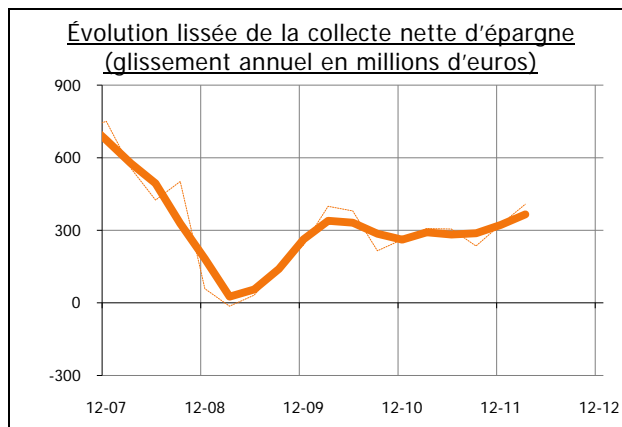


Les indicateurs de vulnérabilité des entreprises et des ménages restent relativement stables (nombre de dossiers de surendettement, nombre d'effets impayés), tandis que le taux de créances douteuses

progresse légèrement sur le trimestre, après avoir diminué le trimestre dernier. L'enquête de conjoncture auprès des établissements de crédit montre une bonne orientation de l'activité bancaire selon les dirigeants d'établissements de crédit interrogés, notamment en ce qui concerne le financement des ménages. L'opinion sur la rentabilité attendue faiblit cependant, et se situe désormais proche de l'équilibre.

Une collecte nette de ressources en hausse au premier trimestre 2012

Après un début d'année 2011 atone, suivi d'une reprise sensible au quatrième trimestre (+ 285 millions d'euros soit + 2,6 %), **les actifs financiers des agents économiques réunionnais** continuent à progresser au premier trimestre 2012, mais à un rythme moindre (+ 89 millions d'euros soit + 0,8 %). Ils atteignent 11,2 milliards d'euros, en progression de 3,8 % en glissement annuel, soit une collecte nette de 408 millions d'euros sur un an. Le niveau de collecte nette annuelle d'épargne supplémentaire reste toujours très inférieur à celui enregistré avant la crise financière de 2007, où il atteignait en moyenne + 800 M€ par an.



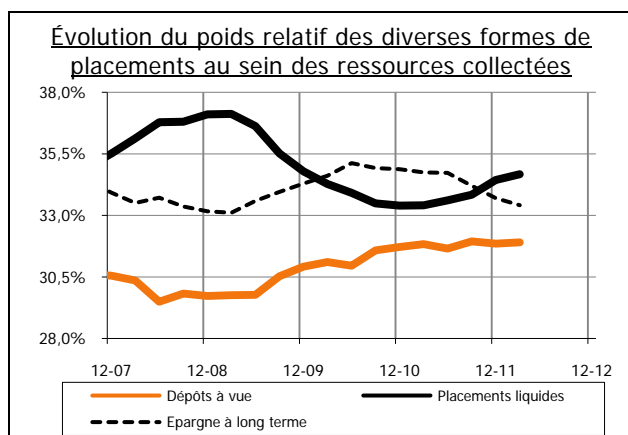
Comme en chaque début d'année, **les dépôts à vue** ont enregistré une forte diminution (- 126 millions d'euros soit - 3,5 %), par rapport à un quatrième trimestre traditionnellement élevé. Ce sont les dépôts à vue détenus par les entreprises qui baissent le plus rapidement (- 72 millions d'euros soit - 5,2 % après + 132 millions d'euros soit + 10,5 % au trimestre précédent), devant ceux des ménages (- 49 millions d'euros soit - 2,5 % contre + 14 millions d'euros soit + 0,8 % précédemment).

Les placements liquides continuent en revanche à progresser au premier trimestre 2012 (+ 122 millions d'euros soit + 3,2 %), au même rythme qu'au trimestre précédent. Ils bénéficient notamment de la bonne orientation des livrets ordinaires (+ 47 M€ soit + 5,0 %), des livrets A (+ 41 M€ soit + 4,5 %), des OPCVM monétaires (+ 24 M€ soit + 7,5 %) et des comptes créditeurs à terme (+ 18 M€ soit + 2,8 %). Les encours baissent en revanche pour les bons de caisse, les certificats de dépôts, les livrets jeunes et les livrets d'épargne populaires.

La catégorie « autres agents » est la première bénéficiaire de cette hausse des placements liquides (+ 85 millions d'euros soit + 44,9 %), en raison notamment de la hausse des OPCVM monétaires provenant des placements liquides des sociétés d'assurance et fonds de pension (+ 65 millions d'euros sur le premier trimestre). Les placements liquides des ménages progressent également (+ 77 millions d'euros soit + 2,9 %), tandis que ceux des entreprises reculent de 4,0 % (- 39 millions d'euros).

Après un léger recul aux troisième et quatrième trimestres 2011, **l'épargne à long terme** progresse à nouveau au premier trimestre 2012, bénéficiant notamment de flux de placements en provenance des ménages. Les plus fortes hausses du trimestre concernent les obligations détenues en portefeuille (+ 60 millions d'euros soit + 18,3 % contre - 5,4 % au trimestre précédent) et l'assurance-vie (+ 56 millions d'euros soit + 2,7 % contre - 0,2 % au trimestre précédent). A contrario, les plus fortes baisses ont touché les actions détenues en portefeuille (- 14 millions d'euros soit - 9,3 % après + 1,3 % le trimestre précédent) et les OPCVM non monétaires (- 10 millions d'euros soit - 3,6 % après - 6,6 % précédemment). Les encours de l'épargne à long terme progressent sous l'impulsion des ménages (+ 56 millions d'euros de collecte nette, soit + 1,6 %), des « autres agents » (+ 34 millions d'euros soit + 17,5 %) et des entreprises dans une moindre mesure (+ 4 millions d'euros soit + 3,5 %).

Ces évolutions récentes n'impactent que peu la distribution selon les différentes catégories de l'épargne totale. Les poids des dépôts à vue et des placements liquides ont cependant tendance à se redresser depuis le début de l'année 2011, au détriment de l'épargne à long terme, dont le poids dans l'ensemble de l'épargne décroît légèrement. Cette situation est proche de celle enregistrée fin 2007 début 2008, témoignant de la crainte des épargnants vis-à-vis d'un retour d'une situation de crise. Néanmoins, par rapport à 2007, les placements liquides, plébiscités au cours des trimestres de crise financière, pèsent un poids plus faible dans le total des ressources collectées, tandis que les dépôts à vue en représentent une proportion plus importante.



La progression régulière du poids des dépôts à vue dans les placements totaux s'explique pour l'essentiel par la contribution des entreprises. La part des dépôts à vue dans leurs placements passe en effet de moins de 45% de leurs placements en septembre 2008 à plus de 55% en fin de période.

Dans le détail par agent, les dépôts à vue représentent donc une proportion très importante des actifs financiers détenus par les sociétés non financières (55,6 % en mars 2012), contre 23,3 % pour les ménages. A l'inverse, l'épargne à long terme, qui ne représente que 4,6 % des actifs financiers des sociétés non financières en mars 2012, pèse 42,9 % des placements totaux des ménages.

	Poids relatif au sein de l'épargne totale			
	mars-10	mars-11	déc-11	mars-12
Des dépôts à vue	30.4%	31.7%	32.6%	31.2%
(dt) Poids pour les ménages	23.0%	23.5%	24.2%	23.3%
(dt) Poids pour les sociétés	51.4%	57.2%	56.1%	55.6%
Placements liquides	34.6%	33.6%	34.3%	35.1%
(dt) Poids pour les ménages	33.4%	32.7%	33.2%	33.8%
(dt) Poids pour les sociétés	39.4%	37.8%	39.7%	39.8%
Epargne à long terme	34.9%	34.7%	33.1%	33.7%
(dt) Poids pour les ménages	43.6%	43.8%	42.6%	42.9%
(dt) Poids pour les sociétés	9.2%	5.0%	4.2%	4.6%

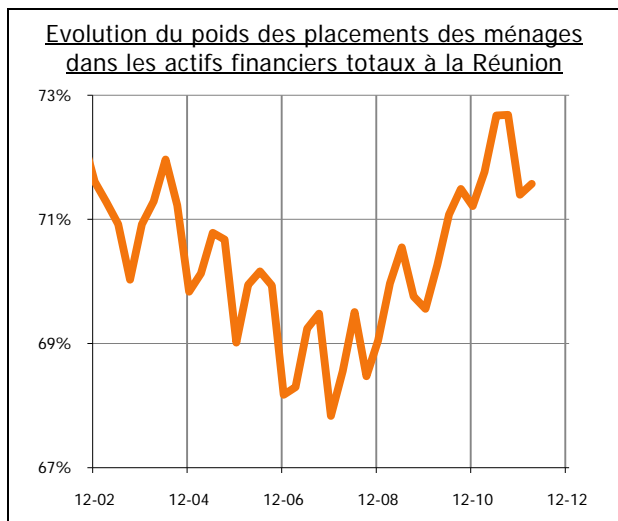
Après une forte hausse au dernier trimestre 2011 (+ 177 millions d'euros soit + 7,7 %), les **actifs financiers détenus par les sociétés non financières** s'inscrivent en net recul au premier trimestre 2012 (- 108 millions d'euros soit - 4,4 %) en liaison avec la diminution de leurs dépôts à vue et de leurs placements liquides.

Les **placements des ménages** continuent pour leur part de progresser au premier trimestre 2012 (+ 83 millions d'euros soit + 1,1 %), dans la continuité des trimestres précédents, la dernière baisse remontant au premier trimestre 2009. Les dépôts à vue diminuent légèrement sur le trimestre (- 48 millions d'euros soit - 2,5 %), tandis que les placements indexés sur les taux de marché progressent sensiblement (+ 11 millions d'euros soit + 4,8 %), de même que les placements réglementés (+ 66 millions d'euros soit + 2,7 %) et l'épargne longue (+ 55 millions d'euros soit + 1,6 %).

Les plus fortes progressions sont enregistrées pour les placements en OPCVM monétaires (+ 18,4 %) et en obligations en portefeuille (+ 15,7 %), et dans une moindre mesure pour les livrets A (+ 4,0 %) et les livrets ordinaires (+ 3,3 %). Les plus fortes baisses concernent inversement les OPCVM non monétaires (- 12,6 %), les placements en actions (- 11,1 %) et les bons de caisse (- 10,8 %).

Globalement, les ménages représentent 71,6 % de l'ensemble des actifs financiers détenus dans le département. Le poids des ménages dans les actifs financiers s'inscrit dans une tendance à la hausse depuis le début de l'année 2008, après avoir continuellement baissé entre 2004 et 2007. A l'inverse, le poids des placements détenus par les sociétés non financières, qui avait atteint un maximum de 25 % en décembre 2007, a

sensiblement diminué depuis cette date pour atteindre 21,1 % à fin mars 2012.



Les **placements des autres agents** progressent également de façon significative (+ 113 millions d'euros soit + 16,2 %) après un quatrième trimestre 2011 déjà bien orienté (+ 43 millions d'euros soit + 6,6 %). Les ISBLM (institutions sans but lucratif au service des ménages) disposent ainsi de placements à hauteur de 406 millions d'euros, en hausse de + 21 millions d'euros (+ 5,4 %), majoritairement sous forme de dépôts à vue. Les sociétés d'assurance et fonds de pension détiennent quant à elles 320 millions d'euros de placements, en hausse de + 94 millions d'euros au premier trimestre 2012 (+ 41,6 %), majoritairement sous forme de titres de portefeuilles et d'OPCVM. Le solde des placements des autres agents est détenu par les administrations publiques (24 millions d'euros) et les administrations de sécurité sociale (9 millions d'euros).

Stabilisation des encours de crédits au premier trimestre 2012

L'encours brut total des crédits consentis par les établissements de crédit installés localement (qui représentent 94,9 % des crédits octroyés à La Réunion) s'établit à 17,1 milliards d'euros à fin mars 2012, en légère progression sur le trimestre (+ 78 millions d'euros soit + 0,5 % après + 324 millions d'euros soit + 1,9 % au trimestre précédent).

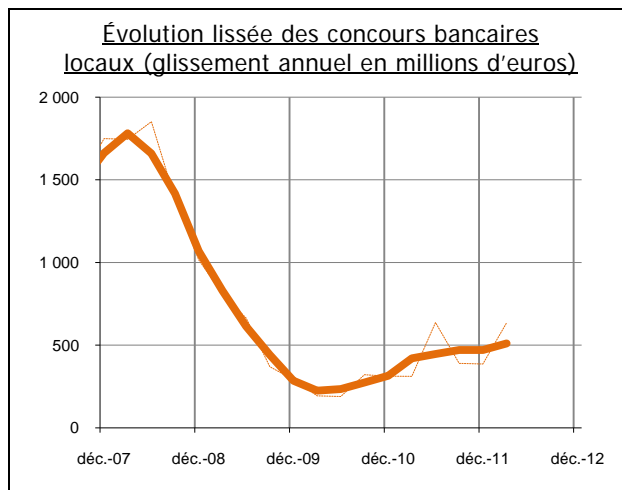
Cette progression s'explique exclusivement par un découvert exceptionnel¹ non couvert en fin de mois sur un compte ordinaire débiteur détenu par un établissement public de la place. Sans cette opération exceptionnelle avoisinant 140 millions d'euros, les crédits consentis par les établissements de crédit locaux se seraient inscrits en légère baisse.

En glissement sur douze mois, les crédits consentis par les établissements de crédit locaux progressent de 635 millions d'euros (+ 3,9 %), soit un rythme

¹ Une situation analogue s'est néanmoins déjà présentée au deuxième trimestre.

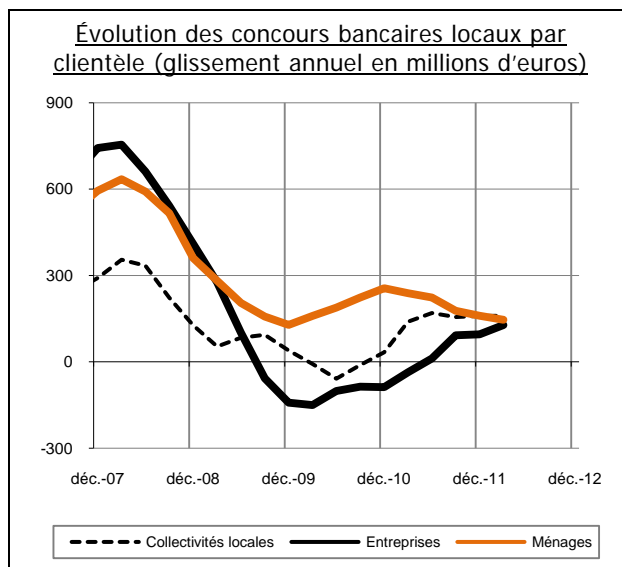
proche de celui enregistré par les actifs financiers (+ 3,8 %).

Comme pour la collecte d'épargne, l'économie réunionnaise enregistre désormais un rythme de croissance plus mesuré des encours de financements par rapport aux années précédant la crise financière.



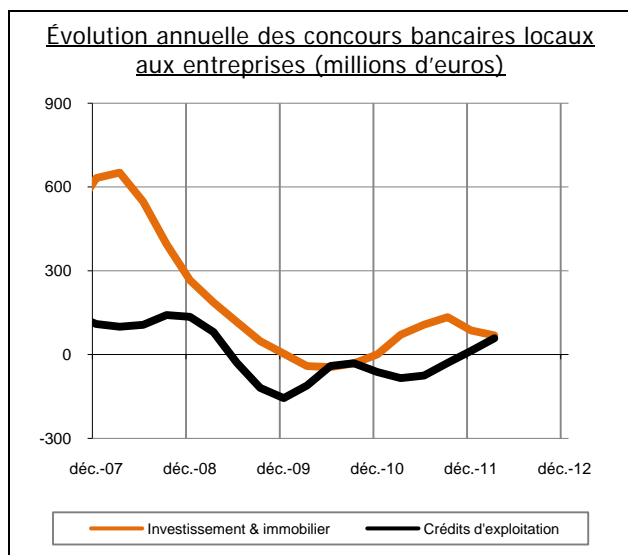
Alors qu'au précédent trimestre, toutes les catégories de clientèle avaient enregistré des progressions de leurs encours de financement, seule la clientèle des collectivités publiques enregistre au premier trimestre 2012 une hausse (+ 102 millions d'euros soit + 5,4 %) qui s'explique par l'opération exceptionnelle mentionnée ci-dessus. L'encours des ménages reste stable (- 1 million d'euros) et ceux des autres catégories de clientèle s'inscrivent en léger recul (- 67 millions d'euros soit - 1,0 % pour les entreprises et - 19 millions d'euros soit - 3,6 % pour les autres agents).

Ces chiffres à fin mars 2012 confirment le ralentissement des financements consentis aux principales catégories de clientèle, témoignant d'une absence de réelle reprise de l'économie et des demandes de financement.



a) Recul des crédits aux entreprises

Les **financements consentis aux entreprises** reculent de 67 millions d'euros soit -1,0 % au premier trimestre 2012, après avoir progressé de 104 millions d'euros au quatrième trimestre 2011.



La baisse touche plus particulièrement les crédits d'investissement aux entreprises, en recul de 65 millions d'euros (-2,3 %) et dans une moindre mesure les crédits d'exploitation, en diminution de -11 millions d'euros (-1,1 %) sur le premier trimestre 2012. Le recul des crédits d'investissement enregistré au cours des deux derniers trimestres témoigne de la relative atonie des dépenses d'investissement des entreprises, signe d'une conjoncture économique difficile et d'un moral en berne des entrepreneurs.

Les crédits immobiliers consentis aux entreprises s'affichent pour leur part en hausse de 16 millions d'euros (+0,5 %) au premier trimestre 2012 après trois trimestres consécutifs de baisse des encours.

En glissement sur douze mois, les crédits sains aux entreprises continuent de s'inscrire en hausse (+132 millions d'euros soit +2,0 %, après +124 millions d'euros soit +1,8 % au trimestre précédent).

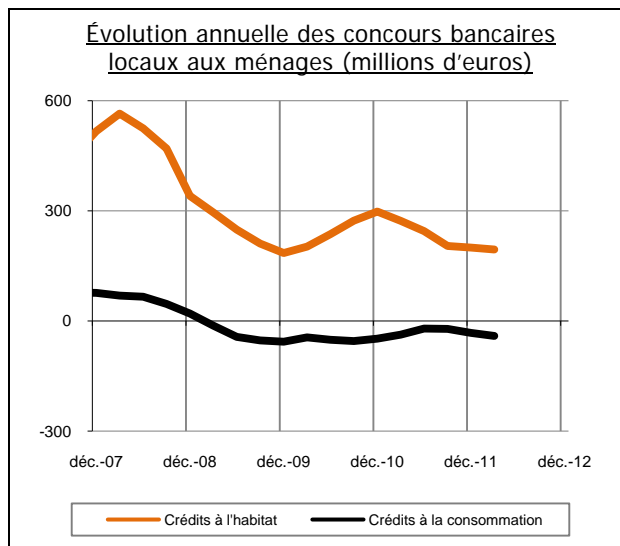
b) Stabilité des crédits aux ménages

Après les progressions des **concours consentis aux ménages** enregistrées au cours des deux derniers trimestres de l'année 2011, les crédits aux ménages stagnent au premier trimestre 2012. Cette stagnation masque des évolutions contrastées selon le type de crédit.

Le recul du financement de la consommation des ménages se poursuit (-2,1 %, soit 33 millions d'euros de moins). En glissement annuel, la baisse du financement de la consommation des ménages s'accélère pour atteindre -54 millions d'euros (soit -3,3 %, après -1,7 % au trimestre précédent). L'encours des crédits à la consommation des

ménages s'établit à 1,57 milliard d'euros et retrouve ainsi son niveau de mars 2006, ayant effacé les hausses des six dernières années.

Cette contraction s'explique pour partie par la forte baisse des ventes de véhicules automobiles neufs et de biens d'équipement, conséquence du ralentissement économique qui a touché le département après la crise financière de 2007-2009.



Les financements consentis aux ménages continuent par contre d'être soutenus par les crédits à l'habitat (+33 millions d'euros soit +0,6 % sur le premier trimestre 2012 après +2,0 % au quatrième trimestre 2011). Sur douze mois, leur hausse s'établit à +194 millions d'euros soit +3,9 % (après +4,0 % à la fin du trimestre précédent). Leurs encours s'élèvent à 5,1 milliards d'euros à fin mars 2012.

c) Hausse ponctuelle des crédits aux collectivités publiques

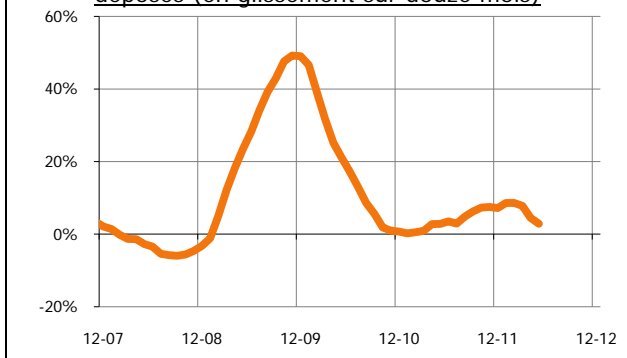
Les **crédits consentis aux collectivités publiques** progressent fortement au premier trimestre 2012 (+102 millions d'euros soit +5,4 %). Cette hausse, identique à celle observée au trimestre précédent, résulte néanmoins d'un découvert ponctuel et temporaire accordé à un établissement public de la place, qui explique la progression de 140 millions d'euros des comptes ordinaires débiteurs de ce secteur de clientèle. Cette hausse exceptionnelle éliminée, les concours aux collectivités publiques auraient normalement dû s'inscrire en recul au premier trimestre 2012.

Les crédits d'investissement consentis aux collectivités publiques locales s'établissent pour leur part en baisse de 34 millions d'euros (-1,8 %) après avoir progressé de 109 millions d'euros (+6,2 %) au quatrième trimestre 2011.

Des indicateurs de vulnérabilité toujours contrastés

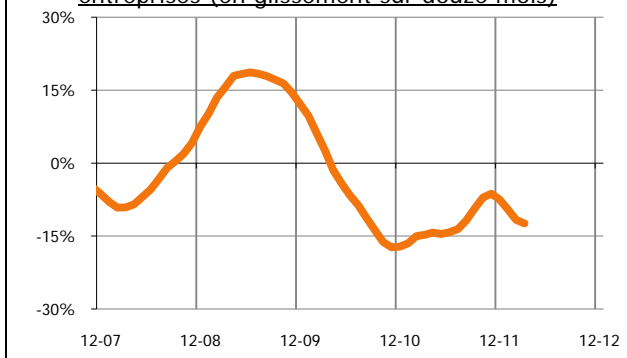
Le cumul annuel des dossiers de surendettement déposés par les ménages réunionnais reste stable fin mars 2012 par rapport à fin 2011, à un niveau qui demeure élevé (1 236 dossiers de surendettement déposés sur les douze derniers mois). Le nombre de dossiers de surendettement rapporté à la population reste cependant très inférieur au niveau observé en France métropolitaine (1,5 dossier pour 1 000 habitants à La Réunion, contre 3,6 en métropole).

Évolution du nombre de dossiers de surendettement déposés (en glissement sur douze mois)



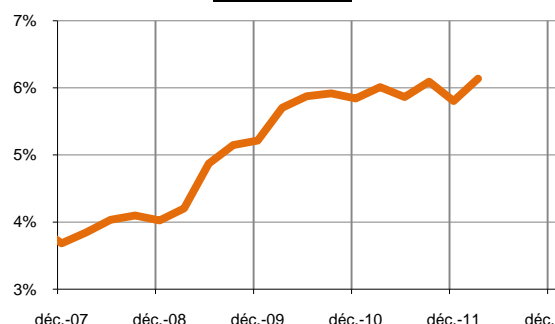
La baisse du nombre annuel d'effets impayés sur les entreprises s'accélère (-13,2% en glissement annuel, soit 7 956 effets impayés sur les douze derniers mois). Cet indicateur de santé financière des entreprises s'était particulièrement dégradé au cours des années de crise financière en 2008 - 2009, avec une hausse du nombre d'impayés sur effets de commerce qui avait atteint un maximum de +19,3% en juin 2009, en rythme annuel.

Évolution du nombre d'effets impayés sur les entreprises (en glissement sur douze mois)



De leur côté, les **créances douteuses** brutes portées par les établissements de crédit implantés localement progressent sensiblement au premier trimestre 2012 (+62 millions d'euros soit +6,2%) après avoir enregistré une baisse au trimestre précédent (-20 millions d'euros soit -2,9%). Elles s'établissent ainsi à 1,1 milliard d'euros. Sur un an, elles progressent de +6,1% et retrouvent leur niveau atteint au troisième trimestre 2011.

Évolution du taux de créances douteuses à la Réunion



Le montant des provisions sur créances douteuses s'établit à 644 millions d'euros à fin mars 2012, en hausse de +10 millions d'euros (+1,6% sur le trimestre). Le taux de provisionnement diminue ainsi nettement au premier trimestre 2012 pour atteindre 61,3% contre 64,1% à la fin du quatrième trimestre 2011.

Une reprise anticipée des octrois de crédit au cours des deux prochains trimestres avec une rentabilité stable

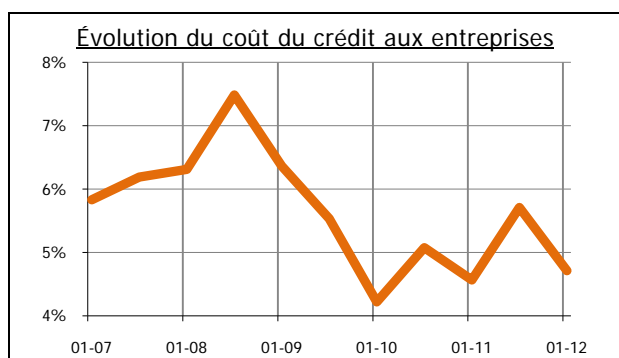
Les dirigeants des établissements de crédit consultés dans le cadre de l'enquête trimestrielle de conjoncture réalisée par l'IEDOM anticipent une reprise au cours du deuxième et du troisième trimestre 2012 sur les différents segments du marché du crédit, tout spécialement ceux consentis aux ménages (habitat et consommation), après quelques trimestres de baisse ou de stagnation.

Le coût du risque de crédit est par contre attendu en dégradation au troisième trimestre 2012, malgré un redressement anticipé de l'environnement économique. Les divers soldes d'opinion concernant la rentabilité des établissements de crédit apparaissent proches de l'équilibre pour ce début d'année 2012.

Des taux des crédits aux entreprises en baisse

Les résultats de la dernière enquête sur le coût du crédit aux entreprises à La Réunion font apparaître une forte baisse des taux moyens observés sur le mois de janvier 2012, par rapport à l'enquête de juillet 2011. Le taux moyen global pondéré du crédit aux entreprises s'établit ainsi à 4,71% sur le mois de janvier 2012, contre 5,71% lors de la précédente enquête, soit une baisse de 100 points de base en six mois (contre +114 points de base sur le semestre précédent).

Les taux de crédit aux entreprises s'établissent ainsi à un niveau proche de leurs plus bas historiques, enregistrés lors des enquêtes de janvier 2011 (4,57 %) et de janvier 2010 (4,22 %). La baisse enregistrée des conditions débitrices pratiquées par les banques réunionnaises sur les six derniers mois concerne à la fois les financements à court terme, en recul de 143 points de base par rapport à juillet 2011 (après + 167 points de base précédemment) et les financements à moyen et long terme, en diminution de 52 points de base sur six mois (+ 58 points de base précédemment).

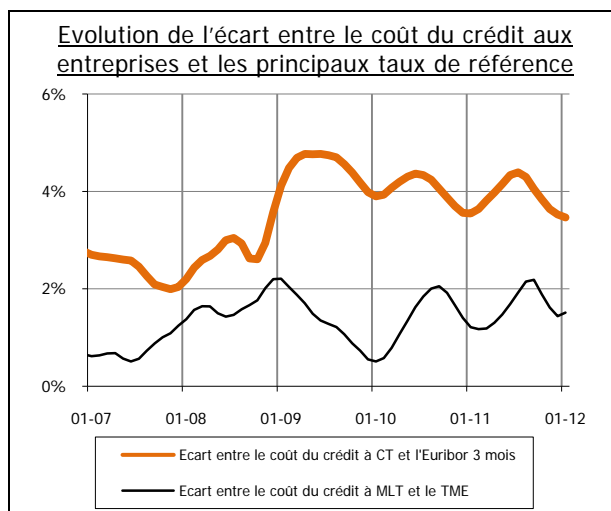


L'écart entre les taux de marché et le coût du crédit aux entreprises s'inscrit ainsi en baisse par rapport au semestre précédent pour s'établir à 347 points de base en janvier 2012 pour les crédits à court terme, et à 151 points de base pour les crédits à moyen et long terme.

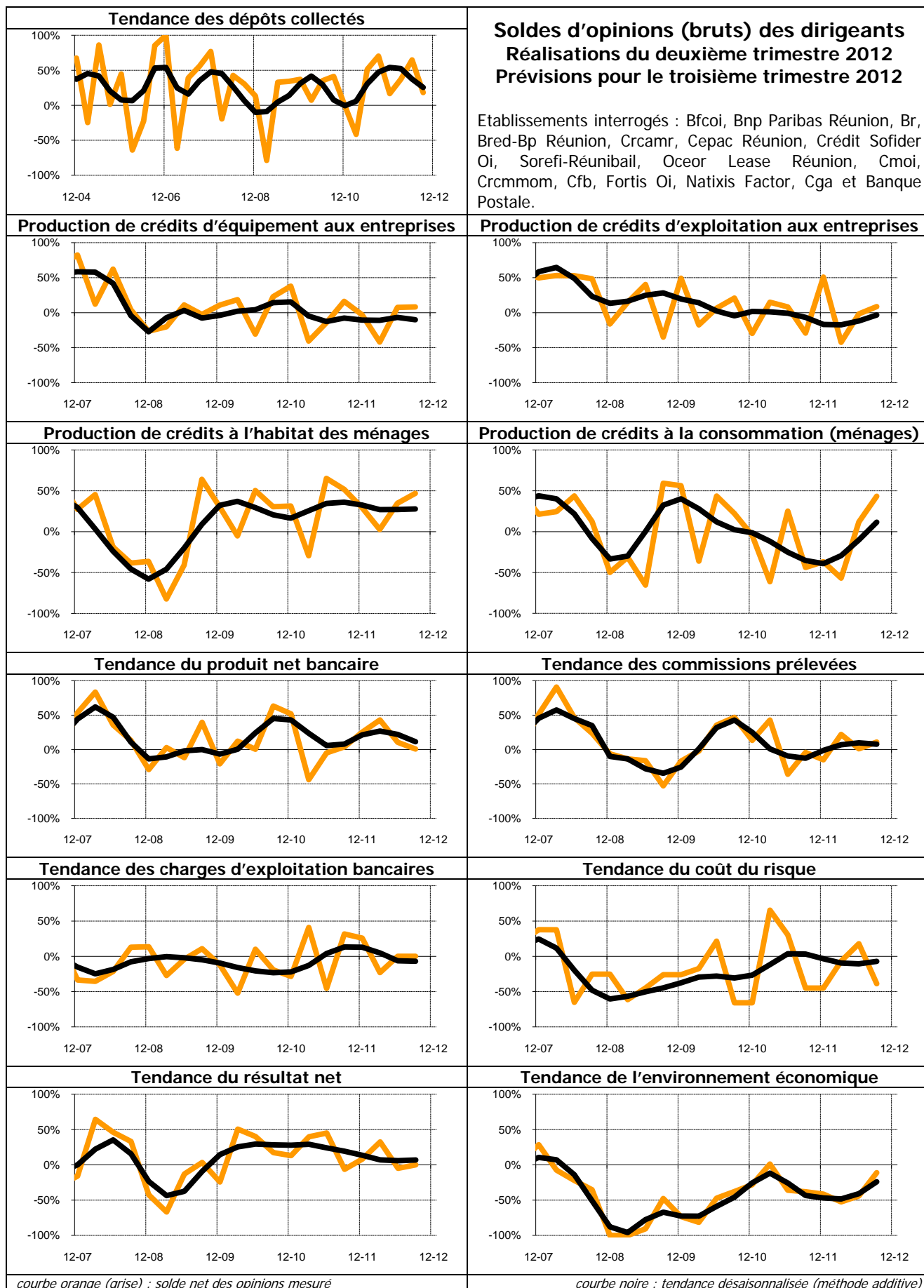
	janv-08	janv-10	juil-11	janv-12
Coût du crédit (entreprises)				
à court terme	6,67%	4,46%	6,12%	4,69%
à moyen terme	5,64%	3,95%	5,26%	4,74%
Taux de marché				
Euribor 3 mois	4,49%	0,68%	1,60%	1,22%
TME (obligations d'état)	4,23%	3,60%	3,39%	3,23%
Ecart sur taux à CT	2,18%	3,78%	4,52%	3,47%
Ecart sur taux à MLT	1,41%	0,35%	1,87%	1,51%

Néanmoins, il convient de rappeler que les taux de refinancement sur le marché interbancaire ne correspondent pas directement au coût de la ressource pour les banques réunionnaises. Les taux des marchés interbancaires sont en effet calculés sur la base des échanges entre les très grandes banques européennes, et sont donc par nature largement inférieurs à ceux accordés par les établissements réunionnais.

Signalons enfin que l'écart entre les taux de marché et le coût du crédit aux entreprises, à court terme comme à moyen et long terme, dépend fortement du montant des concours consentis, l'écart étant plus important pour les crédits de faibles montants.



2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit



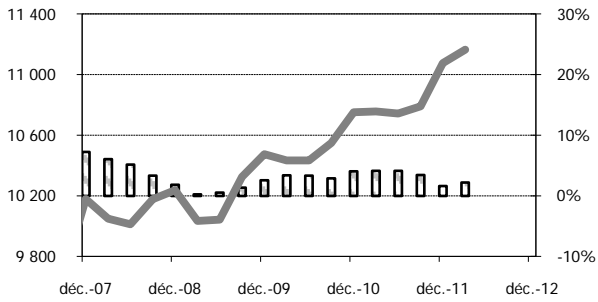
3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

	Montants en millions d'euros									Variations	
	mars-10	juin-10	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	1 an	1 trim
Sociétés non financières	2 347.013	2 259.148	2 205.433	2 395.682	2 199.104	2 136.084	2 290.591	2 467.633	2 359.992	7.3%	-4.4%
Dépôts à vue	1 207.426	1 209.431	1 187.328	1 316.550	1 257.372	1 186.962	1 251.521	1 383.499	1 311.257	4.3%	-5.2%
Placements liquides ou à court terme	923.898	843.215	797.435	862.131	830.773	834.393	921.350	979.353	940.244	13.2%	-4.0%
Comptes d'épargne à régime spécial	0.580	0.635	0.384	0.409	0.244	0.212	0.305	0.195	21.240	n.s	n.s
Placements indexés sur les taux de marché	923.318	842.580	797.051	861.722	830.528	834.180	921.045	979.158	919.004	10.7%	-6.1%
<i>dont comptes à terme</i>	372.877	326.416	340.266	358.296	353.153	367.400	390.205	390.183	394.380	11.7%	1.1%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	227.950	228.233	217.374	240.858	186.777	196.312	191.134	239.310	182.690	-2.2%	-23.7%
<i>dont certificats de dépôt</i>	321.622	286.894	238.851	262.149	290.340	270.210	339.423	349.244	341.035	17.5%	-2.4%
Epargne à long terme	215.689	206.502	220.671	217.000	110.959	114.728	117.720	104.781	108.491	-2.2%	3.5%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	32.570	33.608	36.568	35.705	30.633	29.572	31.686	23.701	23.821	-22.2%	0.5%
Ménages	7 342.041	7 419.145	7 546.225	7 656.789	7 719.452	7 807.670	7 842.941	7 907.435	7 990.726	3.5%	1.1%
Dépôts à vue	1 687.226	1 757.260	1 795.822	1 843.544	1 817.535	1 839.868	1 895.975	1 910.283	1 861.636	2.4%	-2.5%
Placements liquides ou à court terme	2 455.273	2 454.042	2 455.295	2 472.787	2 521.680	2 538.311	2 566.613	2 628.145	2 704.850	7.3%	2.9%
Comptes d'épargne à régime spécial	2 188.984	2 198.284	2 209.167	2 238.172	2 291.148	2 309.998	2 331.310	2 394.306	2 459.844	7.4%	2.7%
<i>dont livrets ordinaires</i>	826.137	825.605	820.359	829.066	853.759	866.498	868.914	889.479	918.461	7.6%	3.3%
<i>dont livrets A et bleus</i>	723.479	734.711	753.230	775.768	806.035	815.695	837.537	875.577	910.559	13.0%	4.0%
<i>dont livrets jeunes</i>	38.956	38.998	39.096	40.229	38.902	38.699	38.157	39.453	38.347	-1.4%	-2.8%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	114.484	114.229	114.337	110.858	106.853	104.551	104.525	103.479	100.619	-5.8%	-2.8%
<i>dont livrets de développement durable</i>	259.812	260.055	258.890	259.571	262.444	262.331	261.947	267.179	271.377	3.4%	1.6%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	226.116	224.686	223.254	222.680	223.155	222.222	220.231	219.139	220.479	-1.2%	0.6%
Placements indexés sur les taux de marché	266.289	255.758	246.128	234.615	230.532	228.313	235.303	233.839	245.007	6.3%	4.8%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	189.603	185.571	182.895	175.374	173.514	174.298	186.863	190.485	196.999	13.5%	3.4%
<i>dont bons de caisse</i>	12.839	12.272	12.500	12.310	12.374	12.359	12.361	11.397	10.161	-17.9%	-10.8%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	63.847	57.915	50.733	46.930	44.645	41.657	36.079	31.957	37.847	-15.2%	18.4%
Epargne à long terme	3 199.542	3 207.843	3 295.109	3 340.458	3 380.237	3 429.491	3 380.352	3 369.007	3 424.240	1.3%	1.6%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	756.866	754.849	753.622	766.209	763.280	757.104	748.571	759.559	759.874	-0.4%	0.0%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	65.217	63.052	60.927	60.851	59.026	57.862	56.648	57.099	56.286	-4.6%	-1.4%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	8.241	8.953	8.442	7.744	7.948	7.925	7.834	7.437	7.571	-4.7%	1.8%
<i>dont actions</i>	143.121	122.124	141.114	144.832	149.702	163.970	128.931	130.309	115.860	-22.6%	-11.1%
<i>dont obligations</i>	178.409	183.205	200.878	195.461	193.273	197.639	197.356	188.269	217.912	12.7%	15.7%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	149.179	133.613	134.698	132.884	128.073	147.375	137.497	125.133	109.351	-14.6%	-12.6%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	1 898.509	1 942.047	1 995.428	2 032.477	2 078.936	2 097.615	2 103.514	2 101.201	2 157.387	3.8%	2.7%
Autres agents	760.029	759.805	803.987	699.227	838.049	799.648	657.048	700.290	813.670	-2.9%	16.2%
Dépôts à vue	284.934	299.975	305.163	313.144	336.014	356.168	279.537	316.780	311.624	-7.3%	-1.6%
Placements liquides ou à court terme	241.345	237.548	255.924	252.750	261.375	202.867	177.937	187.703	272.047	4.1%	44.9%
Comptes d'épargne à régime spécial	59.584	63.369	68.894	67.370	70.318	72.038	73.500	77.036	79.367	12.9%	3.0%
Placements indexés sur les taux de marché	181.761	174.179	187.030	185.380	191.057	130.828	104.438	110.667	192.680	0.8%	74.1%
<i>dont comptes à terme</i>	40.762	38.516	40.255	46.833	50.277	47.516	46.647	56.684	63.768	26.8%	12.5%
Epargne à long terme	233.750	222.281	242.900	133.333	240.659	240.614	199.573	195.807	230.000	-4.4%	17.5%
Total actifs financiers	10 449.083	10 438.098	10 555.646	10 751.698	10 756.605	10 743.402	10 790.579	11 075.358	11 164.389	3.8%	0.8%
Dépôts à vue	3 179.586	3 266.666	3 288.313	3 473.239	3 410.921	3 382.998	3 427.034	3 610.562	3 484.517	2.2%	-3.5%
Placements liquides ou à court terme	3 620.516	3 534.805	3 508.654	3 587.668	3 613.828	3 575.570	3 665.900	3 795.200	3 917.141	8.4%	3.2%
Comptes d'épargne à régime spécial	2 249.148	2 262.288	2 278.445	2 305.952	2 361.711	2 382.248	2 405.114	2 471.536	2 560.451	8.4%	3.6%
<i>dont livrets ordinaires</i>	862.305	875.401	869.536	881.887	908.576	922.095	925.263	947.372	994.551	9.5%	5.0%
<i>dont livrets A et bleus</i>	731.915	744.443	765.812	790.025	821.144	831.529	854.064	894.010	934.646	13.8%	4.5%
<i>dont livrets jeunes</i>	38.956	39.010	39.106	40.251	38.918	38.723	38.179	39.474	38.365	-1.4%	-2.8%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	114.484	114.239	114.353	110.875	106.870	104.576	104.567	103.515	100.654	-5.8%	-2.8%
<i>dont livrets de développement durable</i>	259.812	260.133	258.995	259.781	262.671	262.607	262.232	267.488	271.627	3.4%	1.5%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	226.116	224.918	223.510	223.049	223.524	222.700	220.778	219.648	221.018	-1.1%	0.6%
Placements indexés sur les taux de marché	1 371.368	1 272.517	1 230.209	1 281.717	1 252.118	1 193.322	1 260.786	1 323.664	1 356.690	8.4%	2.5%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	603.242	550.503	563.416	580.503	576.944	589.214	623.715	637.352	655.147	13.6%	2.8%
<i>dont bons de caisse</i>	13.749	13.488	18.239	17.879	17.782	17.767	17.794	17.117	16.439	-7.6%	-4.0%
<i>dont certificats de dépôt</i>	321.622	286.894	238.851	262.149	290.340	270.210	339.423	349.244	341.035	17.5%	-2.4%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	432.755	421.632	409.703	421.185	367.052	316.131	279.854	319.950	344.069	-6.3%	7.5%
Epargne à long terme	3 648.981	3 636.627	3 758.679	3 690.791	3 731.856	3 784.833	3 697.646	3 669.595	3 762.731	0.8%	2.5%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	756.866	755.967	754.949	767.809	764.954	759.105	750.784	761.448	761.945	-0.4%	0.1%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	65.217	63.291	61.166	61.117	59.295	58.133	56.919	57.375	56.566	-4.6%	-1.4%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	8.241	9.903	8.442	7.744	7.948	7.925	7.834	7.437	7.571	-4.7%	1.8%
<i>dont actions</i>	162.938	139.127	159.319	163.619	168.120	185.764	144.088	146.020	132.416	-21.2%	-9.3%
<i>dont obligations</i>	380.940	372.648	401.043	393.154	393.226	394.990	347.321	328.667	388.728	-1.1%	18.3%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	376.270	353.090	377.786	264.309	259.088	280.889	284.540	265.856	256.289	-1.1%	-3.6%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	1 898.509	1 942.600	1 995.975	2 033.039	2 079.225	2 098.027	2 106.159	2 102.792	2 159.217	3.8%	2.7%

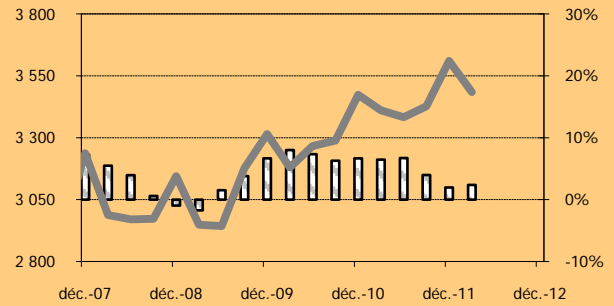
L'ensemble des actifs financiers détenus par les agents économiques

*Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite*

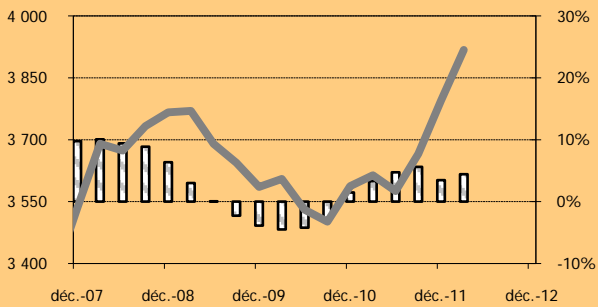
Ensemble des actifs financiers



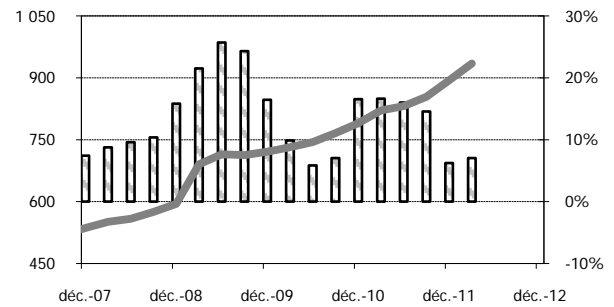
Dépôts à vue



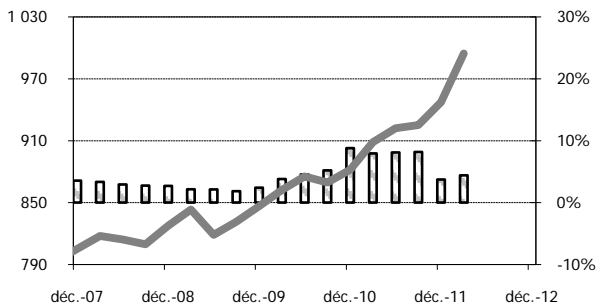
Ensemble des placements liquides ou à court terme



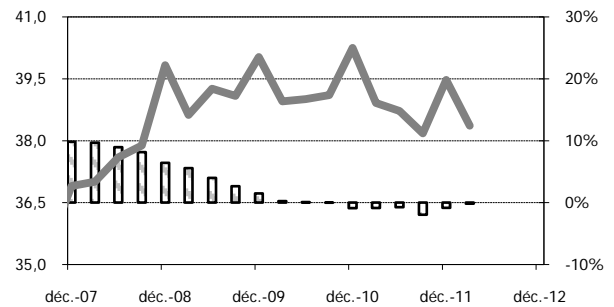
Livrets 'A'



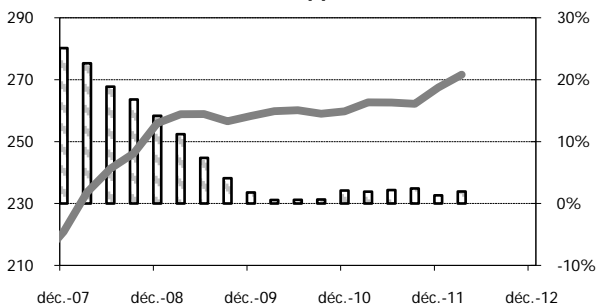
Livrets ordinaires



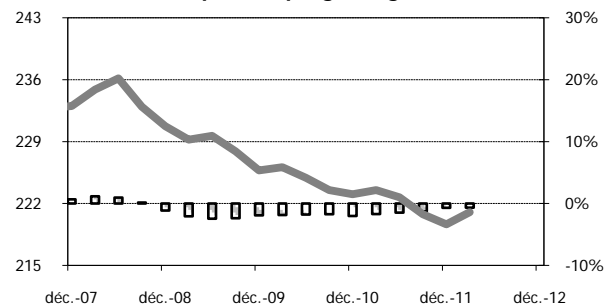
Livrets jeunes



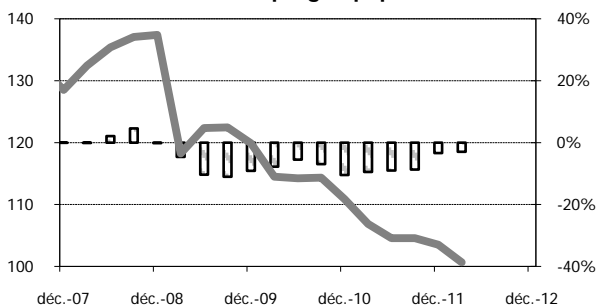
Livrets de développement durable



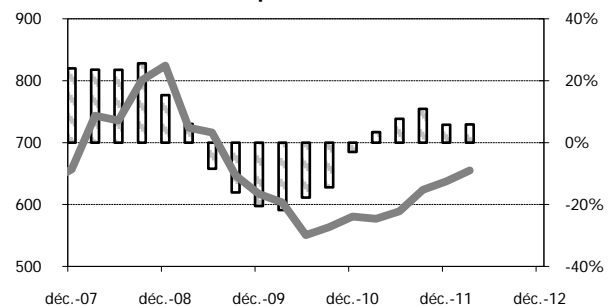
Comptes d'épargne logement



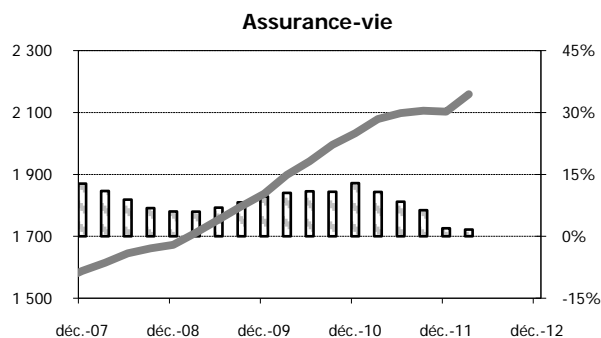
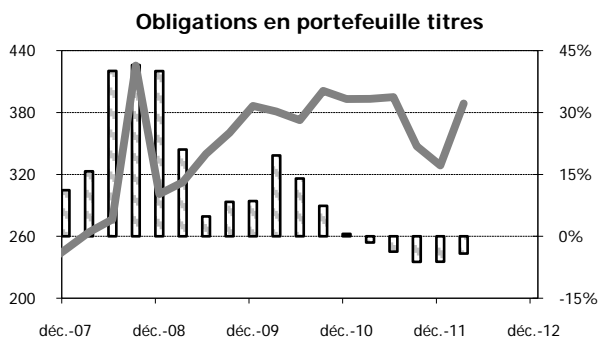
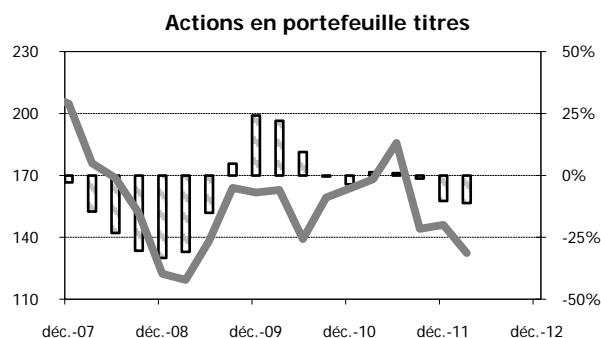
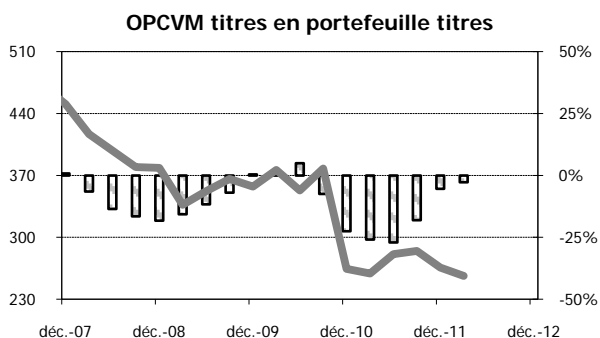
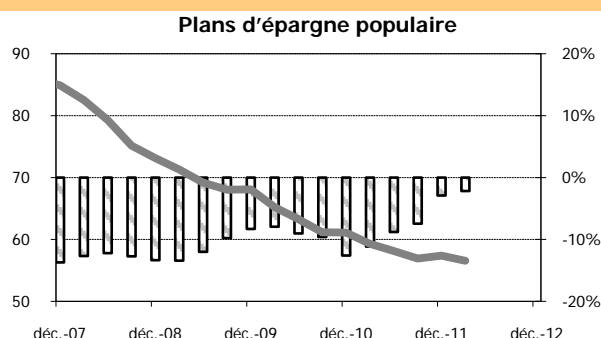
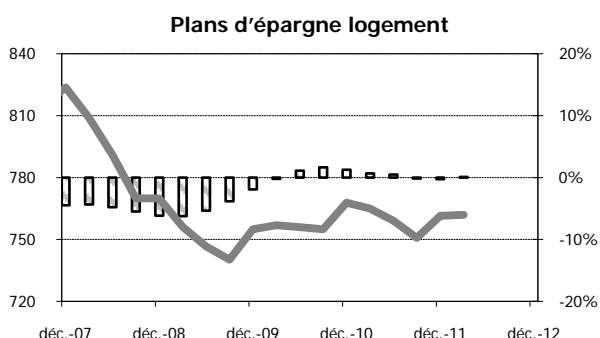
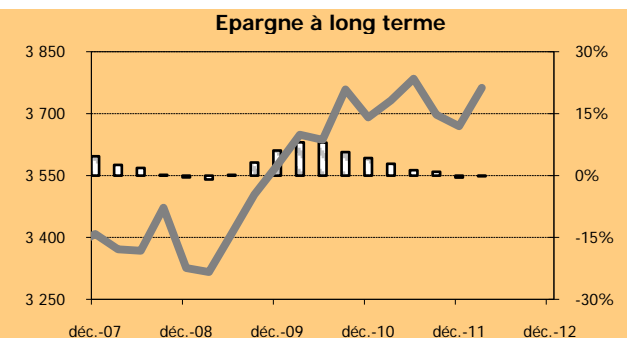
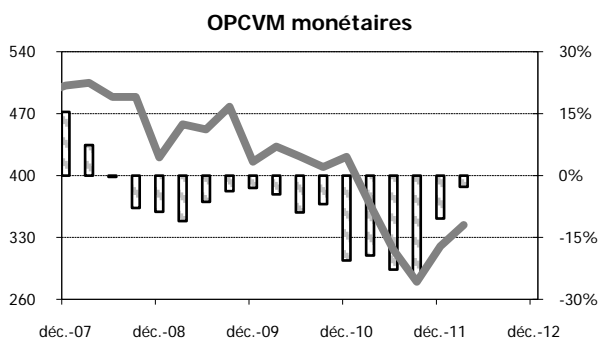
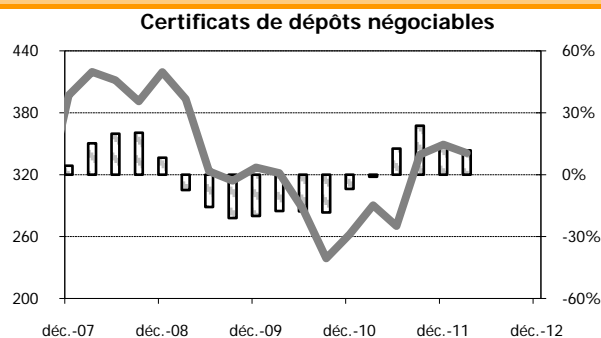
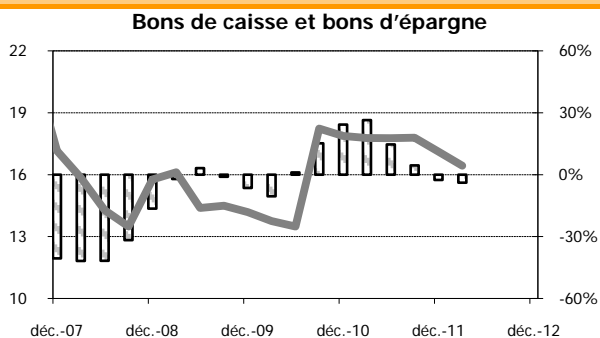
Livrets d'épargne populaire



Dépôts à terme

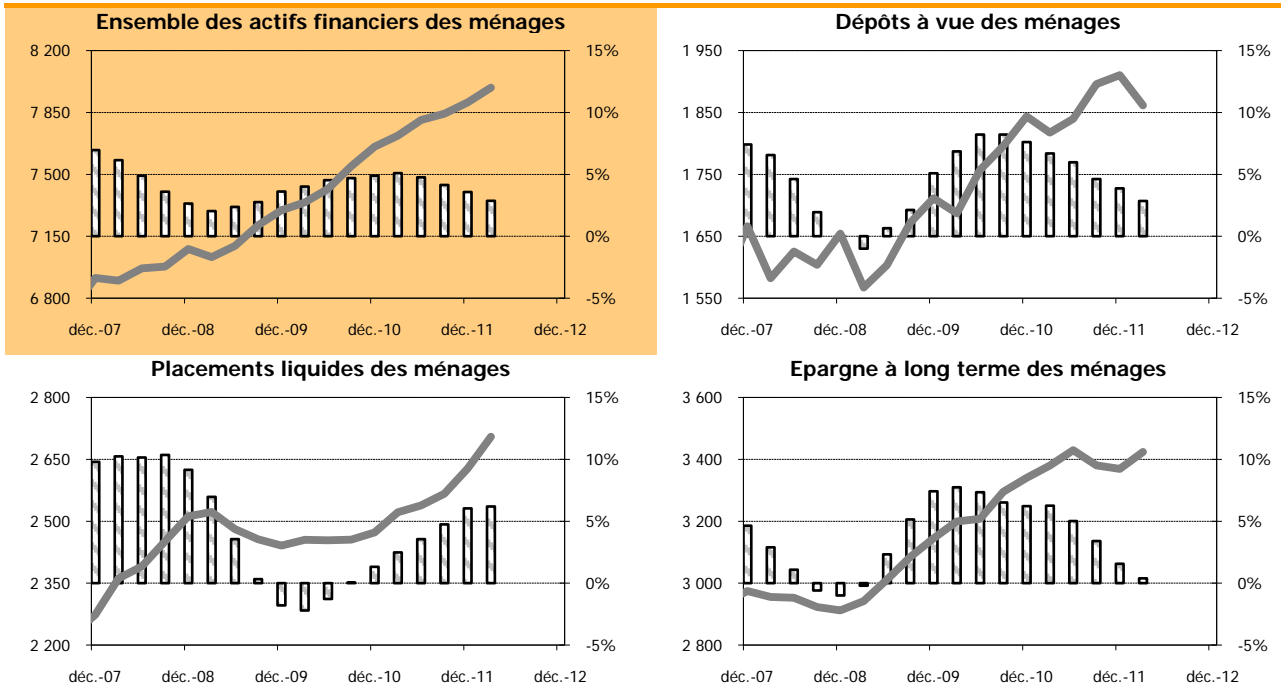


*Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite*



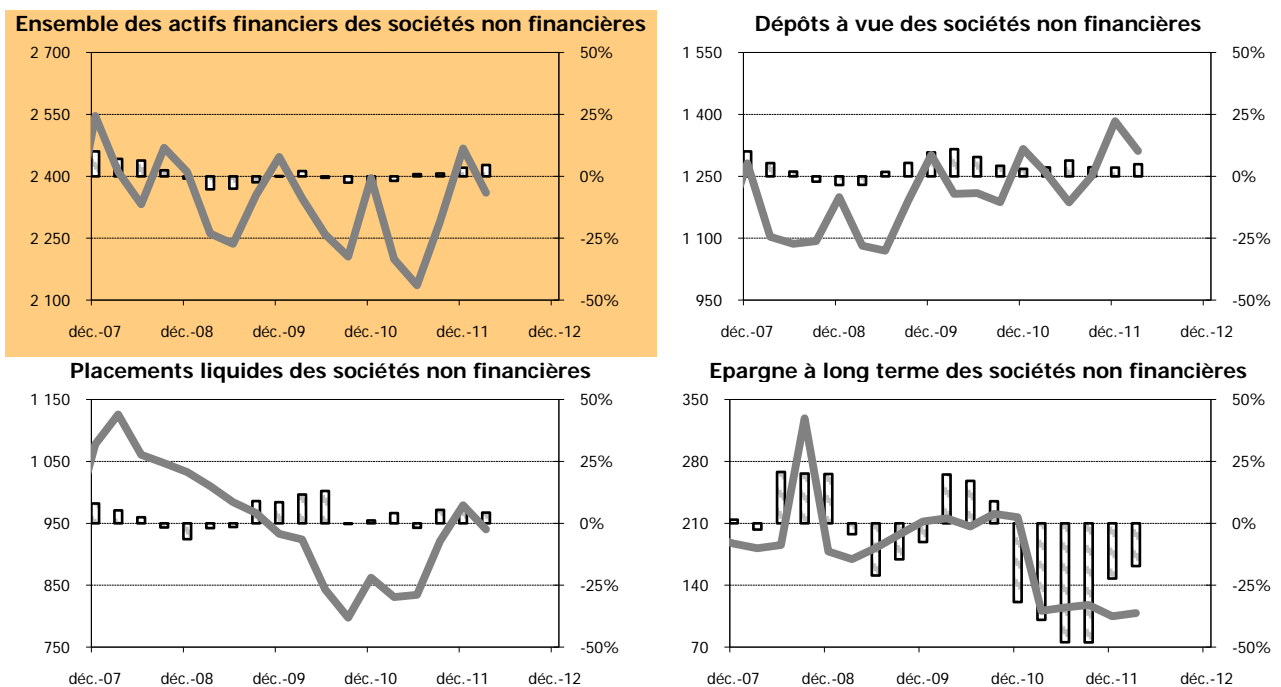
Les placements des ménages

*Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite*



Les disponibilités des sociétés non financières

*Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite*



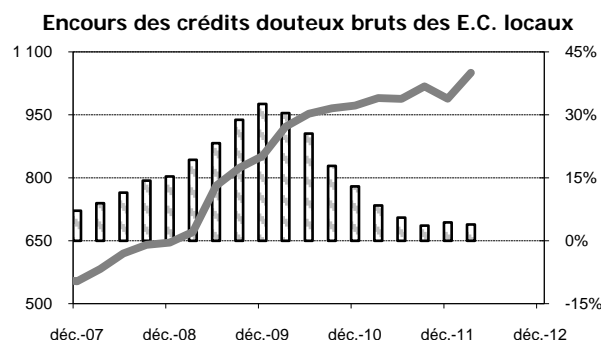
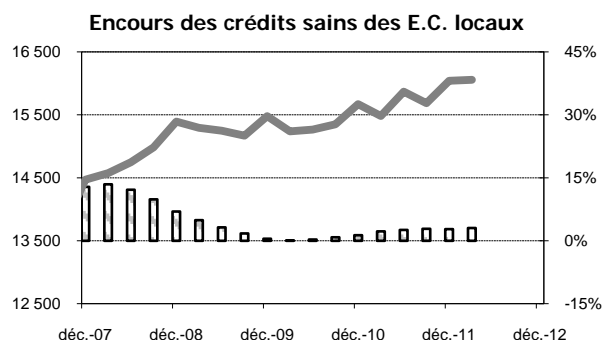
4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montants en millions d'euros										Variations	
	mars-10	juin-10	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	1 an	1 trim	
Entreprises												
Crédits d'exploitation	1 077.590	1 164.401	1 139.691	1 045.360	966.498	1 128.150	1 061.748	1 069.932	1 058.467	9.5%	-1.1%	
<i>Créances commerciales</i>	99.770	89.144	85.060	103.611	77.020	106.633	98.526	110.806	78.103	1.4%	-29.5%	
<i>Crédits de trésorerie</i>	557.255	607.026	644.654	571.109	513.015	612.066	615.895	630.756	612.410	19.4%	-2.9%	
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	107.277	123.028	111.814	111.463	110.552	123.740	123.355	120.642	115.605	4.6%	-4.2%	
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	261.544	321.928	264.857	212.907	244.282	274.316	219.104	193.442	251.334	2.9%	29.9%	
<i>Affacturage</i>	159.021	146.304	145.120	157.732	132.182	135.136	128.223	134.927	116.620	-11.8%	-13.6%	
Crédits d'investissement	2 882.753	2 819.156	2 869.344	2 822.616	2 799.161	2 877.307	2 880.367	2 851.404	2 786.123	-0.5%	-2.3%	
<i>Crédits à l'équipement</i>	2 609.691	2 525.413	2 565.270	2 561.311	2 550.509	2 633.156	2 637.763	2 599.161	2 534.051	-0.6%	-2.5%	
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	180.457	198.461	198.614	215.228	182.234	254.096	258.799	252.574	248.879	36.6%	-1.5%	
<i>Crédit-bail</i>	273.062	293.743	304.073	261.305	248.652	244.151	242.605	252.243	252.072	1.4%	-0.1%	
Crédits à l'habitat	2 793.076	2 722.575	2 723.187	2 862.778	2 893.468	2 845.940	2 834.874	2 930.850	2 946.442	1.8%	0.5%	
Autres crédits	76.548	55.706	44.761	55.507	52.862	32.650	29.717	58.269	52.643	-0.4%	-9.7%	
Encours sain	6 829.967	6 761.838	6 776.982	6 786.260	6 711.989	6 884.047	6 806.706	6 910.455	6 843.676	2.0%	-1.0%	
Ménages												
Crédits à la consommation	1 650.749	1 643.013	1 622.662	1 633.043	1 625.854	1 622.171	1 605.994	1 605.235	1 572.272	-3.3%	-2.1%	
<i>Crédits de trésorerie</i>	1 540.336	1 525.408	1 513.150	1 524.538	1 509.319	1 506.804	1 495.818	1 495.865	1 463.885	-3.0%	-2.1%	
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	37.429	46.481	38.842	43.228	49.090	51.579	49.131	51.051	51.485	4.9%	0.8%	
<i>Crédit-bail</i>	72.984	71.124	70.670	65.277	67.446	63.788	61.045	58.319	56.903	-15.6%	-2.4%	
Crédits à l'habitat	4 624.866	4 726.445	4 792.178	4 907.606	4 940.899	4 934.731	5 002.113	5 102.641	5 135.185	3.9%	0.6%	
Autres crédits	2.073	7.262	5.803	6.812	11.363	1.280	1.039	0.996	0.867	-92.4%	-12.9%	
Encours sain	6 277.688	6 376.721	6 420.644	6 547.462	6 578.117	6 558.181	6 609.146	6 708.872	6 708.325	2.0%	0.0%	
Collectivités locales												
Crédits d'exploitation	21.485	11.215	19.907	17.050	51.154	165.762	31.072	24.529	159.516	n.s	n.s	
<i>Crédits de trésorerie</i>	21.165	11.025	19.779	16.626	49.317	28.861	7.696	22.889	16.783	-66.0%	-26.7%	
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0.320	0.191	0.128	0.424	1.837	136.902	23.376	1.641	142.734	n.s	n.s	
Crédits d'investissement	1 606.754	1 649.025	1 607.849	1 817.512	1 673.250	1 754.865	1 759.985	1 868.634	1 834.805	9.7%	-1.8%	
<i>Crédits à l'équipement</i>	1 606.031	1 649.007	1 606.346	1 816.093	1 673.248	1 753.589	1 759.984	1 868.634	1 834.805	9.7%	-1.8%	
Autres crédits	6.935	6.724	5.072	5.241	5.239	0.447	0.817	0.370	1.727	-67.0%	366.7%	
Encours sain	1 636.609	1 668.399	1 634.263	1 841.238	1 731.009	1 922.440	1 793.240	1 894.900	1 997.342	15.4%	5.4%	
Autres agents												
Encours sain	493.987	459.055	516.872	495.708	460.356	502.999	477.606	526.290	507.358	10.2%	-3.6%	
TOTAL												
Encours sain	15 238.251	15 266.013	15 348.762	15 670.668	15 481.471	15 867.668	15 686.698	16 040.517	16 056.700	3.7%	0.1%	
Créances douteuses brutes	921.803	952.770	965.737	972.233	990.130	988.198	1 017.939	988.442	1 050.139	6.1%	6.2%	
<i>Créances douteuses nettes</i>	353.579	383.630	368.476	357.930	367.113	357.892	372.663	354.506	406.359	10.7%	14.6%	
<i>(dt) Entreprises</i>	224.744	261.276	257.221	248.543	263.931	255.080	266.090	249.050	303.919	15.2%	22.0%	
<i>(dt) Ménages</i>	120.183	117.846	107.894	105.313	99.538	98.309	102.047	102.207	100.158	0.6%	-2.0%	
Provisions	568.224	569.140	597.261	614.303	623.017	630.306	645.275	633.936	643.780	3.3%	1.6%	
Encours brut total	16 160.054	16 218.782	16 314.500	16 642.902	16 471.602	16 855.866	16 704.637	17 028.958	17 106.839	3.9%	0.5%	
Taux de créances douteuses	5.7%	5.9%	5.9%	5.8%	6.0%	5.9%	6.1%	5.8%	6.1%	0.1 pt	0.3 pt	
Taux de provisionnement	61.6%	59.7%	61.8%	63.2%	62.9%	63.8%	63.4%	64.1%	61.3%	-1.6 pt	-2.8 pt	

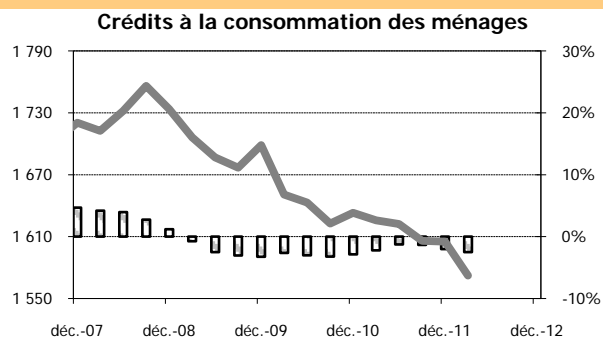
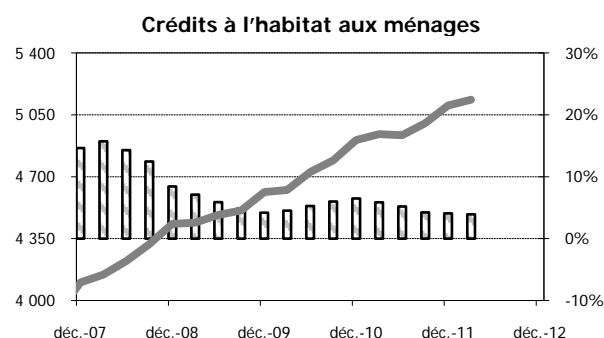
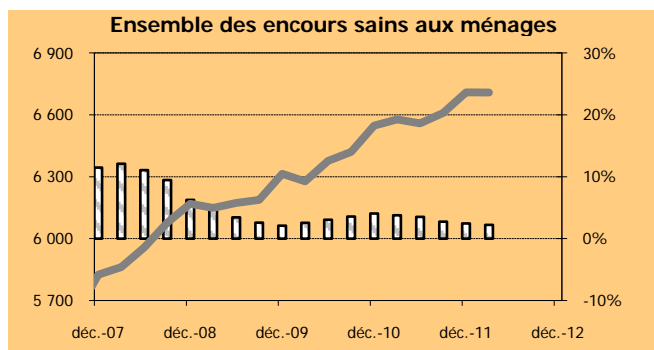
L'évolution de l'endettement des agents économiques

Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite



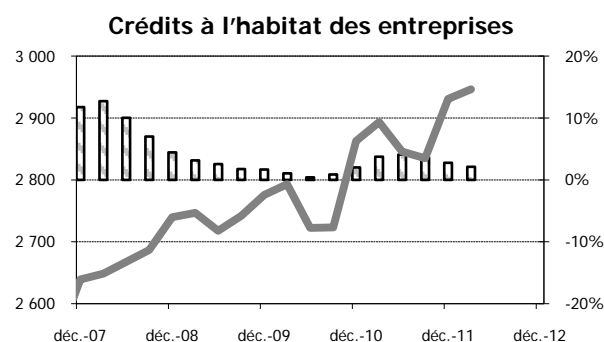
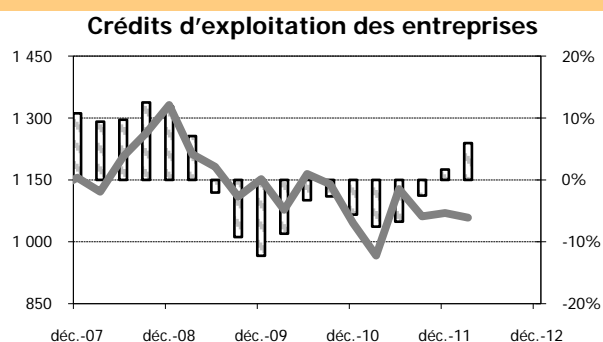
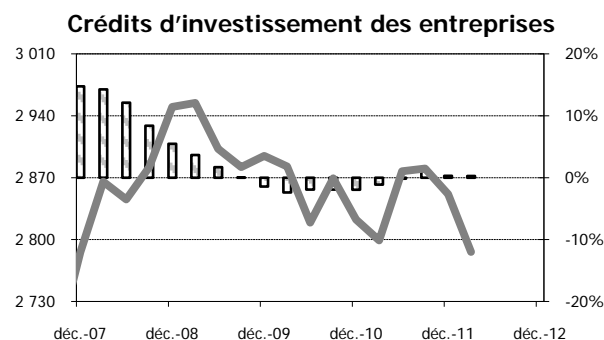
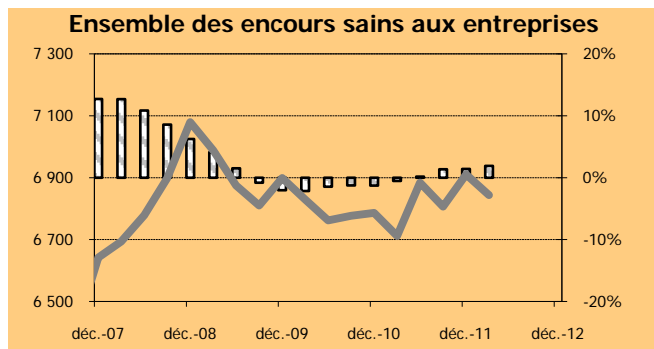
L'endettement des ménages

Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite



L'endettement des entreprises

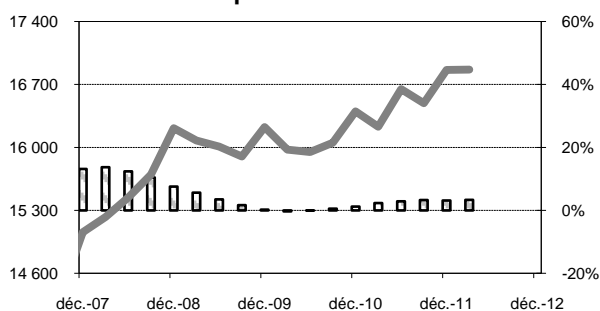
Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite



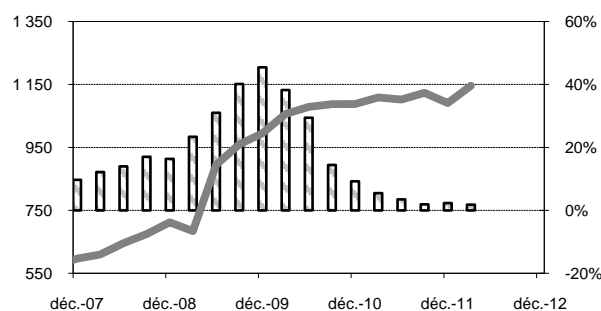
4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

	Montants en millions d'euros									Variations	
	mars-10	juin-10	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	1 an	1 trim
Entreprises											
Crédits d'exploitation	1 108.417	1 213.402	1 195.781	1 095.167	1 002.006	1 168.962	1 107.969	1 112.030	1 085.070	8.3%	-2.4%
Créances commerciales	101.870	91.612	93.342	115.046	85.574	115.589	106.510	119.682	85.623	0.1%	-28.5%
Crédits de trésorerie	568.559	635.204	671.952	589.479	526.270	625.953	634.160	646.903	621.630	18.1%	-3.9%
(dt) Entrepreneurs individuels	108.176	123.835	112.238	112.025	110.748	124.170	123.682	121.036	115.724	4.5%	-4.4%
Comptes ordinaires débiteurs	270.315	332.098	277.627	222.620	251.343	284.027	230.552	200.176	256.438	2.0%	28.1%
Affacturage	167.673	154.489	152.860	168.021	138.820	143.394	136.747	145.268	121.379	-12.6%	-16.4%
Crédits d'investissement	3 333.141	3 271.060	3 331.949	3 322.485	3 341.066	3 447.540	3 473.620	3 441.619	3 388.892	1.4%	-1.5%
Crédits à l'équipement	2 880.378	2 801.433	2 857.400	2 864.465	2 890.975	2 984.934	2 998.721	2 969.860	2 936.199	1.6%	-1.1%
(dt) Entrepreneurs individuels	223.772	243.733	246.829	265.026	235.284	308.636	311.716	309.392	307.556	30.7%	-0.6%
Crédit-bail	452.763	469.627	474.548	458.020	450.091	462.606	474.900	471.759	452.693	0.6%	-4.0%
Crédits à l'habitat	2 822.997	2 752.256	2 752.220	2 891.173	2 921.385	2 873.368	2 855.368	2 950.896	2 966.422	1.5%	0.5%
Autres crédits	76.548	55.706	44.761	55.507	52.862	32.650	29.717	58.269	52.643	-0.4%	-9.7%
Encours sain	7 341.103	7 292.424	7 324.710	7 364.331	7 317.319	7 522.520	7 466.674	7 562.814	7 493.028	2.4%	-0.9%
Ménages											
Crédits à la consommation	1 650.901	1 650.865	1 632.473	1 633.222	1 626.025	1 622.292	1 606.123	1 605.383	1 572.450	-3.3%	-2.1%
Crédits de trésorerie	1 540.336	1 533.087	1 522.630	1 524.538	1 509.319	1 506.804	1 495.818	1 495.869	1 463.889	-3.0%	-2.1%
Comptes ordinaires débiteurs	37.581	46.654	39.172	43.407	49.261	51.700	49.260	51.195	51.659	4.9%	0.9%
Crédit-bail	72.984	71.124	70.670	65.277	67.446	63.788	61.045	58.319	56.903	-15.6%	-2.4%
Crédits à l'habitat	4 696.181	4 732.354	4 797.379	4 911.745	4 945.041	4 938.691	5 006.325	5 107.182	5 139.688	3.9%	0.6%
Autres crédits	2.135	7.304	5.808	6.874	11.363	1.280	1.039	0.996	0.867	-92.4%	-12.9%
Encours sain	6 349.217	6 390.524	6 435.659	6 551.842	6 582.430	6 562.262	6 613.487	6 713.561	6 713.005	2.0%	0.0%
Collectivités locales											
Crédits d'exploitation	21.485	11.215	23.407	17.050	51.154	165.762	31.072	24.529	159.516	n.s	n.s
Crédits de trésorerie	21.165	11.025	23.279	16.626	49.317	28.861	7.696	22.889	16.783	-66.0%	-26.7%
Comptes ordinaires débiteurs	0.320	0.191	0.128	0.424	1.837	136.902	23.376	1.641	142.734	n.s	n.s
Crédits d'investissement	1 705.999	1 739.124	1 696.572	1 910.160	1 766.173	1 846.250	1 855.044	1 965.393	1 929.773	9.3%	-1.8%
Crédits à l'équipement	1 705.276	1 739.106	1 695.069	1 908.741	1 766.171	1 844.974	1 855.043	1 965.393	1 929.773	9.3%	-1.8%
Crédits à l'habitat	1.435	1.435	1.435	1.435	1.366	1.366	1.366	1.366	1.294	-5.3%	-5.3%
Autres crédits	6.935	6.724	5.072	5.241	5.239	0.447	0.817	0.370	1.727	-67.0%	366.7%
Encours sain	1 735.854	1 758.498	1 726.486	1 933.886	1 823.932	2 013.825	1 888.299	1 991.659	2 092.310	14.7%	5.1%
Autres agents											
Encours sain	549.284	506.439	564.158	549.854	506.234	548.866	522.832	594.227	567.273	12.1%	-4.5%
TOTAL											
Encours sain	15 975.458	15 947.885	16 051.014	16 399.914	16 229.916	16 647.474	16 491.292	16 862.261	16 865.616	3.9%	0.0%
Créances douteuses brutes	1 056.184	1 078.823	1 087.563	1 087.755	1 108.788	1 102.196	1 123.520	1 091.001	1 145.948	3.4%	5.0%
Créances douteuses nettes	487.960	509.683	490.301	473.452	485.771	471.890	478.245	457.065	502.168	3.4%	9.9%
(dt) Entreprises	261.998	285.813	287.938	273.895	293.384	283.374	287.852	268.810	316.795	8.0%	17.9%
(dt) Ménages	121.491	119.966	108.215	105.544	99.833	98.576	102.235	102.372	100.457	0.6%	-1.9%
Provisions	568.224	569.140	597.261	614.303	623.017	630.306	645.275	633.936	643.780	3.3%	1.6%
Encours brut total	17 031.642	17 026.708	17 138.576	17 487.668	17 338.705	17 749.670	17 614.812	17 953.261	18 011.564	3.9%	0.3%
Taux de créances douteuses	6.2%	6.3%	6.3%	6.2%	6.4%	6.2%	6.4%	6.1%	6.4%	0.0 pt	0.3 pt
Taux de provisionnement	53.8%	52.8%	54.9%	56.5%	56.2%	57.2%	57.4%	58.1%	56.2%	0.0 pt	-1.9 pt

Encours des crédits sains distribués par l'ensemble des E.C.



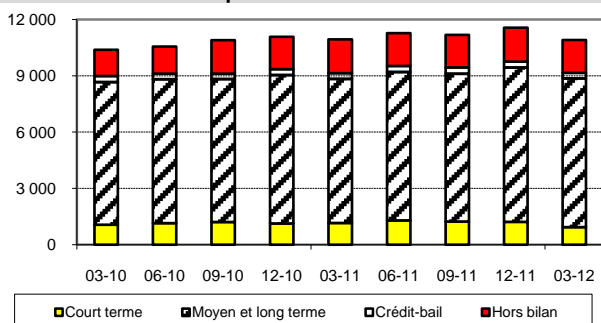
Encours des crédits douteux bruts de l'ensemble des E.C.



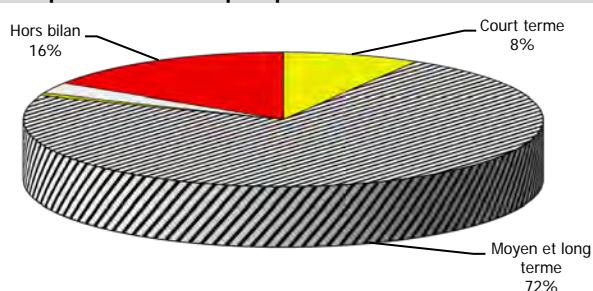
5. Risques sectoriels

Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France

Risques en millions d'€

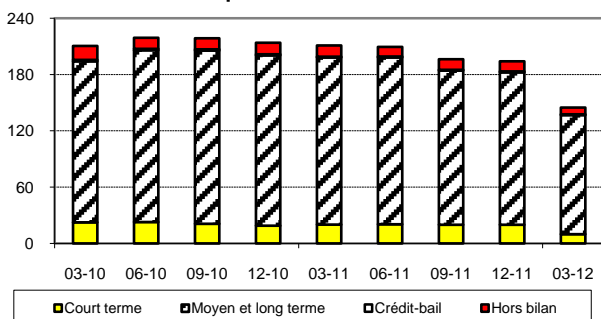


Répartition des risques par secteur à fin mars 2012

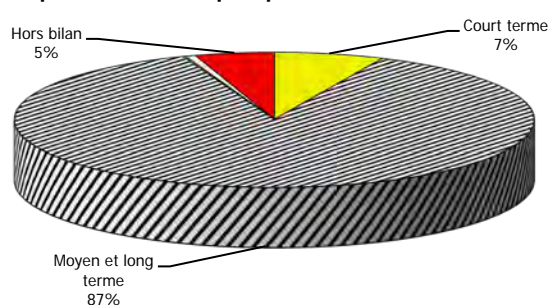


Risques bancaires sur le secteur agricole

Risques en millions d'€

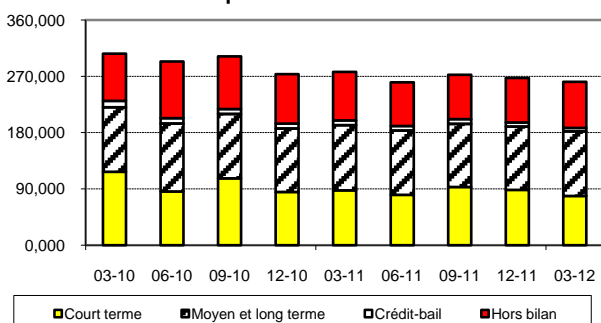


Répartition des risques par secteur à fin mars 2012

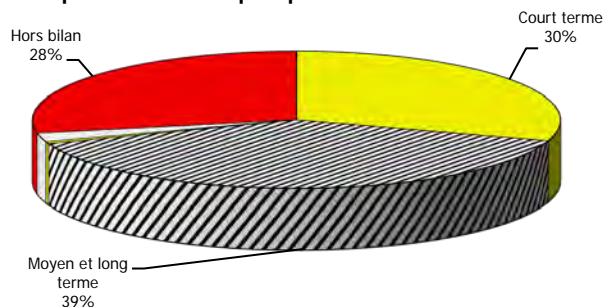


Risques bancaires sur le secteur de l'industrie manufacturière

Risques en millions d'€

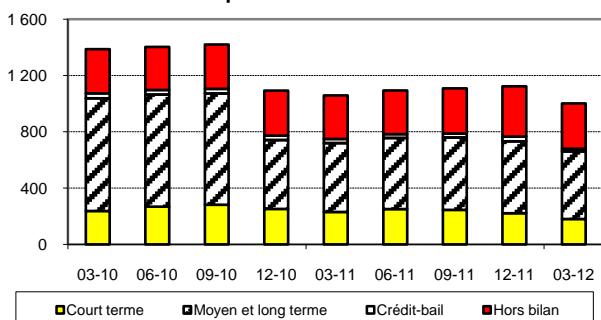


Répartition des risques par secteur à fin mars 2012

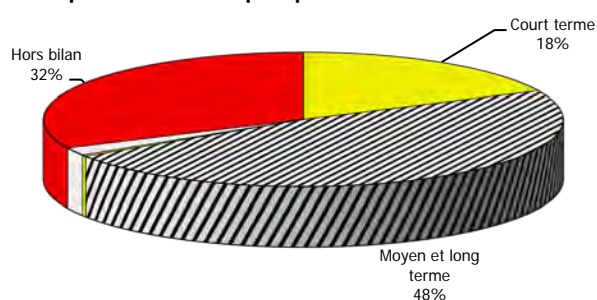


Risques bancaires sur le secteur de la construction

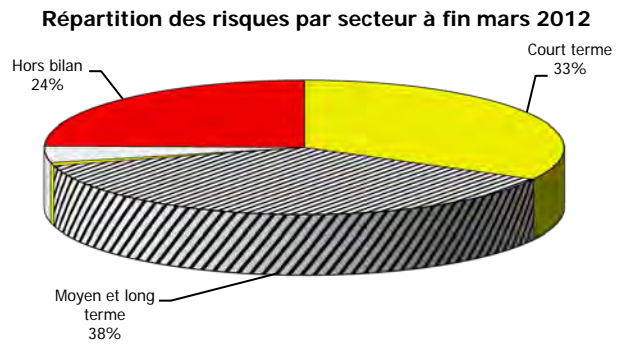
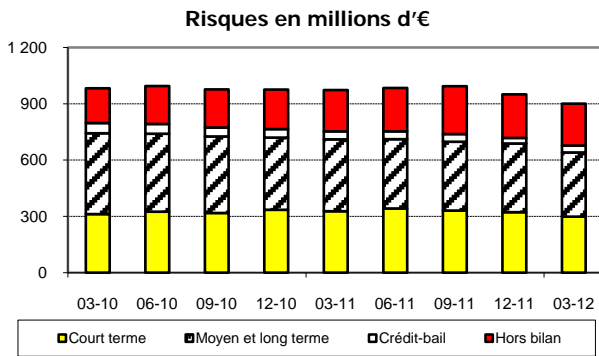
Risques en millions d'€



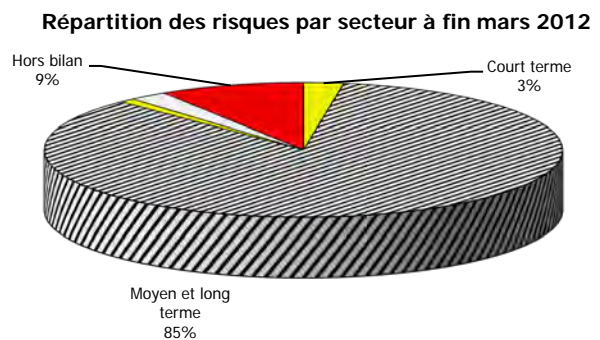
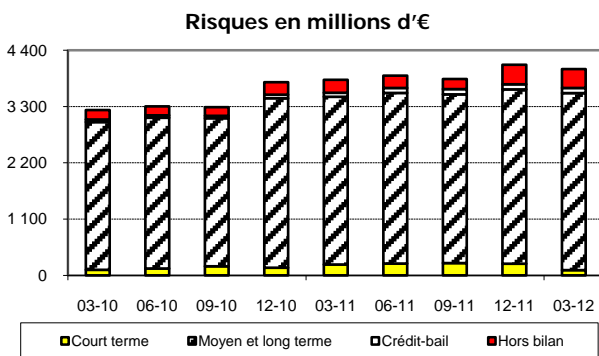
Répartition des risques par secteur à fin mars 2012



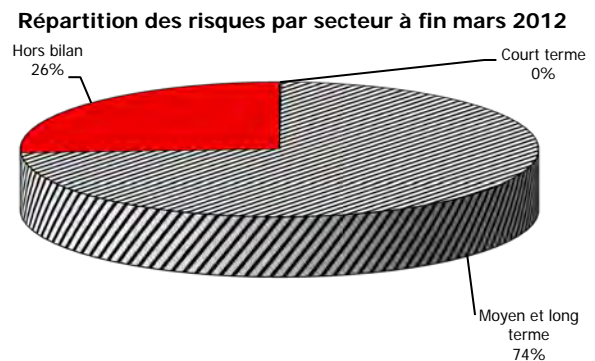
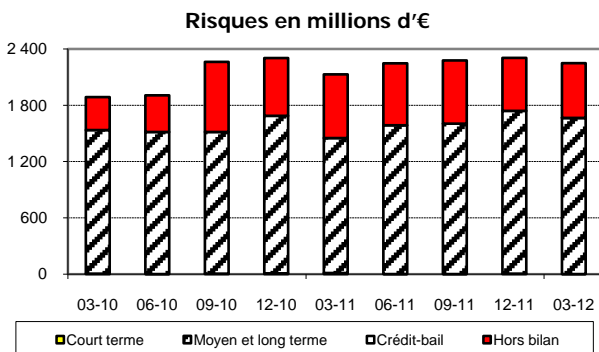
Risques bancaires sur le secteur du commerce



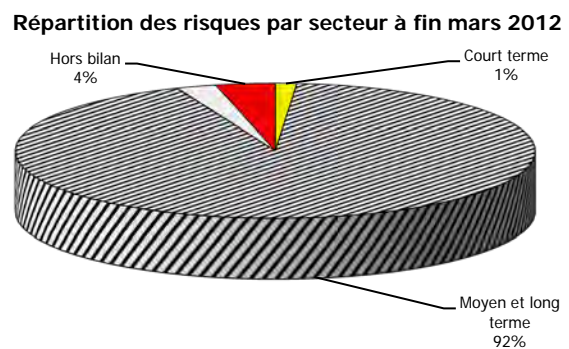
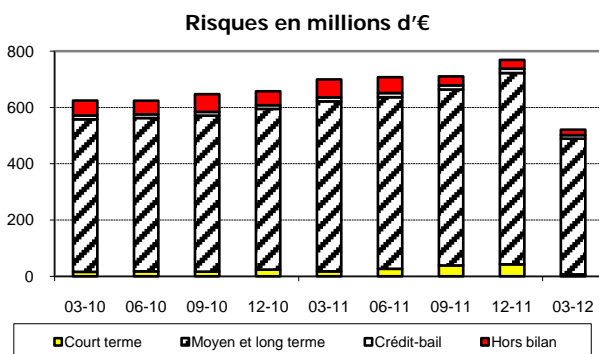
Risques bancaires sur le secteur des activités immobilières



Risques bancaires sur le secteur des administrations publiques



Risques bancaires sur le secteur de la santé et de l'action sociale



6. Rappel des taux

6.1 Taux réglementés

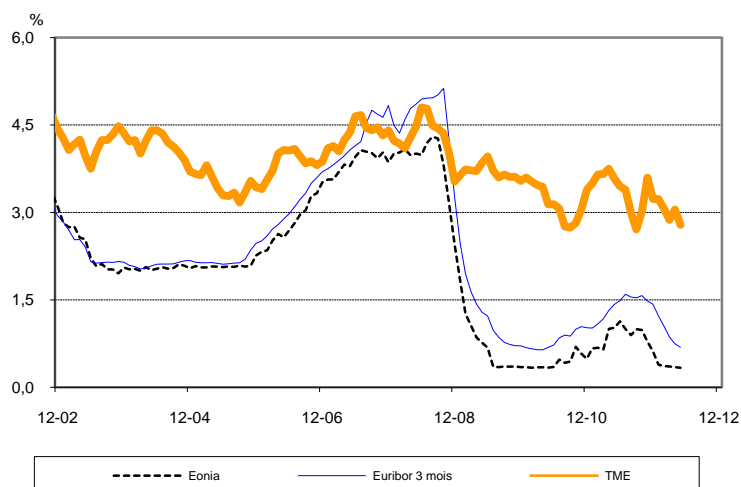
Taux directeurs de la Banque Centrale Européenne	
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (14/12/2011)	1,00%
Taux de la facilité de dépôt (14/12/2011)	0,25%
Taux de la facilité de prêt (14/12/2011)	1,75%

Taux de l'Épargne Réglementée (à compter du 1/08/2011)		
Livret A et bleu	Liv. développement	LEP
2,25%	2,25%	2,75%
Plan Epargne Logement *	Cpte Epargne Logement *	
2,50%	1,50%	

* Hors prime d'état

Taux d'intérêt légal	
Année 2011 (JO du 03/02/2011)	0,38%
Année 2012 (JO du 08/02/2011)	0,71%

6.2 Principaux taux de marché

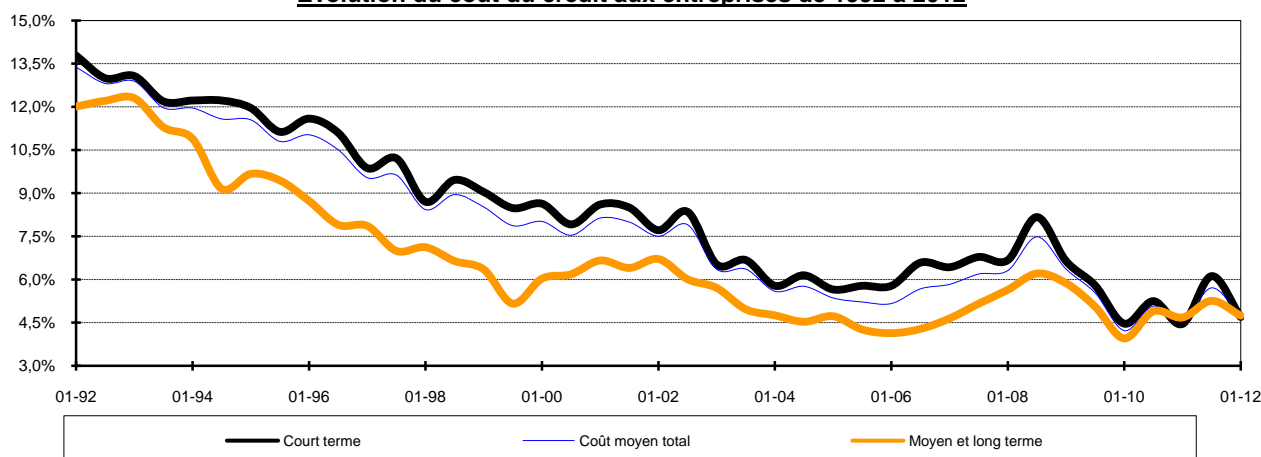


Principaux taux d'intérêt de marché					
Date / Taux	Eonia	Tibeur 3 mois	Tibeur 6 mois	Tibeur 12 mois	TME
mai-12	0,337%	0,686%	0,972%	1,268%	2,790%

6.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

	Taux moyens pondérés du coût du crédit aux entreprises														
	janv-05	juil-05	janv-06	juil-06	janv-07	juil-07	janv-08	juil-08	janv-09	juil-09	janv-10	juil-10	janv-11	juil-11	janv-12
Court terme	5,65%	5,78%	5,78%	6,58%	6,43%	6,78%	6,67%	8,17%	6,64%	5,79%	4,46%	5,25%	4,45%	6,12%	4,69%
. Escompte	5,98%	5,93%	5,56%	7,08%	5,69%	7,30%	6,58%	7,86%	6,71%	4,22%	4,28%	3,08%	3,55%	3,55%	5,13%
. Découvert	5,52%	6,70%	6,06%	6,79%	7,67%	6,72%	6,96%	9,55%	7,22%	9,48%	6,11%	8,61%	6,96%	7,88%	4,84%
. Autres CT	5,49%	4,38%	5,64%	5,71%	5,35%	6,36%	6,33%	6,67%	5,66%	3,46%	2,79%	3,51%	3,19%	6,55%	4,13%
Moyen et long terme	4,72%	4,26%	4,13%	4,28%	4,64%	5,16%	5,64%	6,20%	5,87%	5,06%	3,95%	4,90%	4,68%	5,26%	4,74%
Taux moyen pondéré global	5,36%	5,22%	5,16%	5,67%	5,83%	6,19%	6,31%	7,48%	6,36%	5,53%	4,22%	5,08%	4,57%	5,71%	4,71%

Evolution du coût du crédit aux entreprises de 1992 à 2012



6.4 Taux effectifs pratiqués par les établissements de crédit (publiés trimestriellement au journal officiel)

Catégories de crédit		Taux effectifs pratiqués pendant le trimestre							
		1er t. 07	1er t. 08	1er t. 09	1e t. 10	1er t. 11	3e t. 11	4e t. 11	1er t. 12
Particuliers	Prêts immobiliers								
	- Prêts à taux fixe	4,70%	5,44%	5,87%	4,72%	4,21%	4,67%	4,68%	4,74%
	- Prêts à taux variable	4,68%	5,37%	5,95%	4,29%	3,76%	4,21%	4,37%	4,41%
	- Prêts relais	4,76%	5,44%	6,04%	4,69%	4,49%	4,71%	4,82%	4,86%
	Autres prêts								
- Prêts d'un montant < ou = à 1.524 euros	15,25%	15,45%	16,02%	16,22%	-	-	-	-	
- Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1.524 euros	6,54%	7,20%	7,53%	6,64%	-	-	-	-	
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > à 1.524 euros	14,44%	15,36%	15,69%	14,59%	-	-	-	-	
Personnes morales	Personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle								
	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,07%	8,54%	8,77%	7,15%	6,84%	7,21%	7,25%	6,74%
	- Prêts d'une durée supérieure à deux ans à taux variable	5,05%	5,54%	5,89%	3,99%	3,76%	4,14%	4,09%	4,01%
	- Prêts d'une durée supérieure à deux ans à taux fixe	5,13%	5,80%	6,05%	4,31%	4,33%	4,77%	4,72%	4,78%
	- Découvert en compte	10,83%	10,72%	10,60%	10,00%	10,33%	10,38%	10,35%	10,25%
- Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,84%	7,38%	6,04%	4,30%	4,24%	4,77%	4,90%	4,87%	
Prof.	- Découverts en compte (*)	10,83%	10,72%	10,60%	10,00%	10,33%	10,38%	10,35%	10,25%
	- Taux moyen pratiqué (TMP) pour les prêts aux entreprises	5,05%	5,54%	5,89%	3,99%	3,76%	4,14%	4,09%	4,01%

(*) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

6.5 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1966.

L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale ou à un entrepreneur individuel se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

Catégories de crédit		Plafonds de l'usure applicables à compter de							
		avr-07	avr-08	avr-09	avr-10	avr-11	oct-11	janv-12	avr-12
Particuliers	Prêts immobiliers								
	- Prêts à taux fixe	6,27%	7,25%	7,83%	6,29%	5,61%	6,23%	6,24%	6,32%
	- Prêts à taux variable	6,24%	7,16%	7,93%	5,72%	5,01%	5,61%	5,83%	5,88%
	- Prêts relais	6,35%	7,25%	8,05%	6,25%	5,99%	6,28%	6,43%	6,48%
	Autres prêts								
	- Prêts d'un montant < ou = à 1.524 euros	20,33%	20,60%	21,36%	21,63%	21,47%	21,03%	20,65%	20,56%
	- Prêts personnels et autres prêts								
	* d'un montant inférieur à 1.524 euros	8,72%	9,60%	10,04%	8,85%				
	* d'un montant compris entre 1.524 euros et 3.000 euros					8,03%	12,76%	13,98%	15,27%
	* d'un montant compris entre 3.000 euros et 6.000 euros					8,03%	11,65%	12,51%	13,27%
	* d'un montant supérieur à 6.000 euros					8,03%	10,10%	10,60%	10,93%
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament									
* d'un montant inférieur à 1.524 euros	19,25%	20,48%	20,92%	19,45%					
* d'un montant compris entre 1.524 euros et 3.000 euros					19,53%	19,27%	19,15%	19,15%	
* d'un montant compris entre 3.000 euros et 6.000 euros					19,53%	18,16%	17,69%	17,15%	
* d'un montant supérieur à 6.000 euros					19,53%	16,62%	15,78%	14,81%	
Personnes morales	Personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle								
	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	10,76%	11,39%	11,69%	9,53%	9,12%	9,61%	9,67%	8,99%
	- Prêts d'une durée supérieure à deux ans à taux variable	6,73%	7,39%	7,85%	5,32%	5,01%	5,52%	5,45%	5,35%
	- Prêts d'une durée supérieure à deux ans à taux fixe	6,84%	7,73%	8,07%	5,75%	5,77%	6,36%	6,29%	6,37%
	- Découvert en compte	14,44%	14,29%	14,13%	13,33%	13,77%	13,84%	13,80%	13,67%
- Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	9,12%	9,84%	8,05%	5,73%	5,65%	6,36%	6,53%	6,49%	
Prof.	- Découverts en compte (*)	14,44%	14,29%	14,13%	13,33%	13,77%	13,84%	13,80%	13,67%

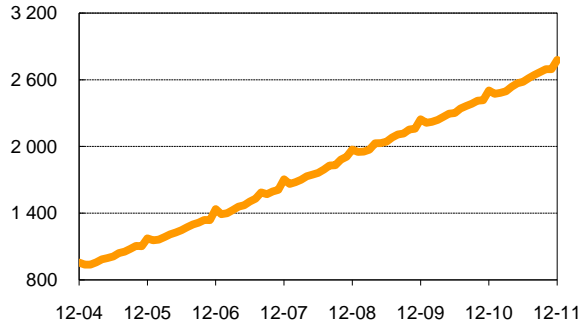
(*) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

7. Monnaie fiduciaire

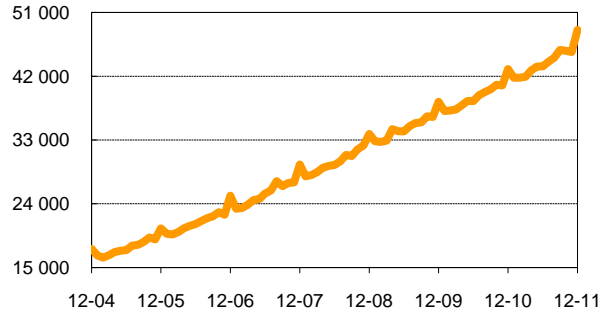
7.1 Emission mensuelle de billets euros

Emissions nettes cumulées de billets (à fin décembre 2011)

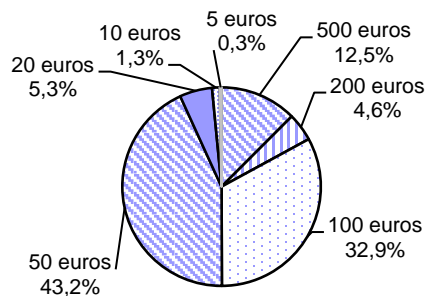
en valeur (en millions d'€)



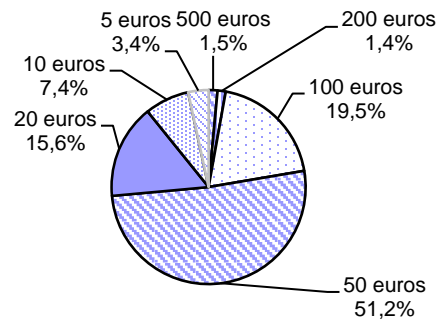
en volume (en milliers d'unités)



Répartition en valeur à fin août 2011



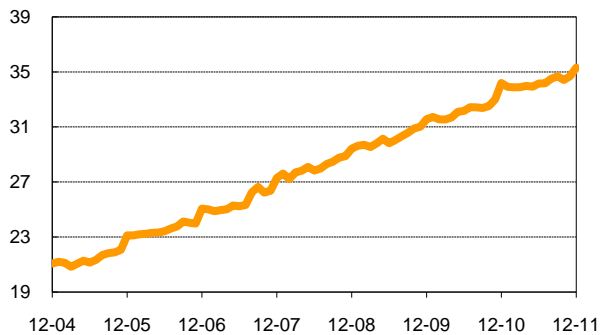
Répartition par quantité à fin août 2011



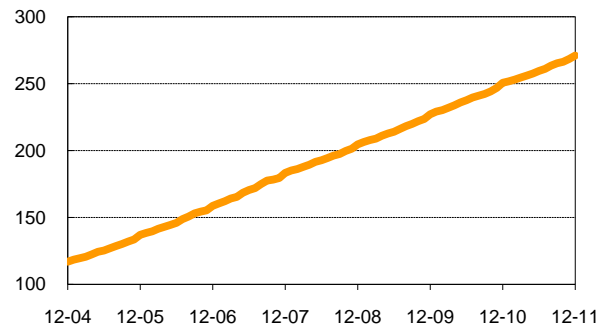
7.2 Emission mensuelle de pièces euros

Emissions nettes cumulées de pièces (à fin décembre 2011)

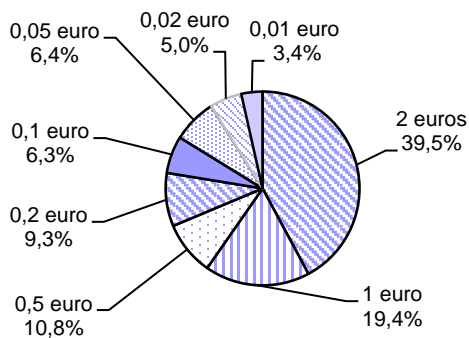
en valeur (en millions d'€)



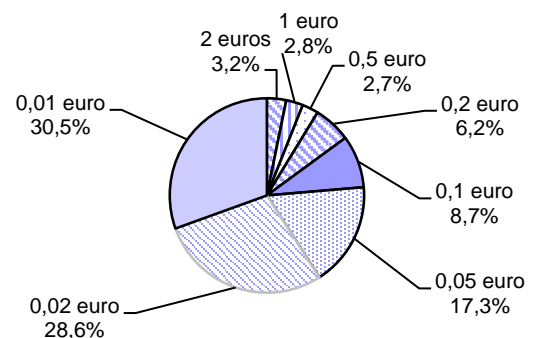
en volume (en millions d'unités)



Répartition en valeur à fin août 2011



Répartition par quantité à fin août 2011



INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
4 rue de la Compagnie - 97400 Saint-Denis
Réunion

Téléphone : 0262.90.71.00 – télécopie : 0262.21.41.32
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE
Responsable de la rédaction : A. BELLAMY-BROWN
Editeur : IEDOM
Achevé d'imprimer le 02 juillet 2012
Dépôt légal N° 151 – juillet 2012
ISSN 0296-3116